



Relations

Pour qui veut une société juste

NUMÉRO 756

mai 2012

Notre démocratie: fiction ou réalité?

L'emprise de la
démocratie-marché
au Québec

Les périls de la
révolution conservatrice

Vers des pratiques
émancipatrices

Renouveler
la culture politique

Le corset canadien

Entrevue avec Serge Halimi :
Un regard incisif sur le monde

ARTISTE INVITÉ:
CHRISTIAN TIFFET



5,50 \$



ACTUALITÉS	4
HORIZONS	
Wallmapu, le pays le plus au sud des Amériques	9
Luis García Huidobro, s.j.	
LE CARNET	
DE WAJDI MOUAWAD	
Une expérience identitaire (quatrième partie)	10
HUIT VARIATIONS SUR LE TEMPS	
CHRONIQUE LITTÉRAIRE	
Sonnez les matines	26
Suzanne Jacob	
AILLEURS	
Le Bénin, une stabilité exceptionnelle	28
Amzat Boukari-Yabara	
REGARD	
Du scandale	31
André Surprenant	
Un regard incisif sur le monde	32
Entrevue avec Serge Halimi, réalisée par Mouloud Idir et Catherine Caron	
CONTROVERSE	
Publicités religieuses : pourquoi pas?	36
Lucie Martineau et Sabrina Di Matteo	
Raymond Lemieux	
EN BREF	38
MULTIMÉDIAS	39
LIVRES	40

Couverture: Christian Tiffet, *Entrave*, 2012

dossier

NOTRE DÉMOCRATIE : FICTION OU RÉALITÉ?

Dans un contexte où le néolibéralisme et le néoconservatisme imprègnent notre société et l'action des gouvernements en place, les reculs démocratiques se multiplient sous nos yeux. Formons-nous une communauté politique maître de son devenir tel que cela devrait être le cas en démocratie? Plusieurs signes permettent d'en douter. Ce dossier en analyse quelques-uns, en explorant aussi les initiatives citoyennes et les fondements du renouvellement nécessaire de la démocratie.

Notre démocratie : fiction ou réalité?	11
Catherine Caron	
L'emprise de la démocratie-marché au Québec	13
Maxime Ouellet	
Gouvernance vs démocratie	14
Jean-Claude Ravet	
Les périls de la révolution conservatrice	16
Christian Nadeau	
Vers des pratiques émancipatrices	18
Martin Breaugh	
Renouveler la culture politique	20
Diane Lamoureux	
L'éducation citoyenne à l'école	20
Jacques Racine	
Le corset canadien	23
Amélie Descheneau-Guay	

ARTISTE INVITÉ

Christian Tiffet est designer graphique et illustrateur. Il est également directeur artistique au journal *Le Devoir*. «En acceptant l'invitation de *Relations* d'illustrer le dossier sur la démocratie, je me suis rappelé une citation d'Amin Maalouf: "S'accommoder de l'ignorance, c'est renier la démocratie, c'est la réduire à un simulacre." Et puis, comment concevoir la démocratie sans le peuple, sans un rapport équitable entre les élus et les citoyens? Peut-on encore y croire?»

FONDÉE EN 1941

La revue *Relations* est publiée par le Centre justice et foi, un centre d'analyse sociale progressiste fondé et soutenu par les Jésuites du Québec. Depuis 70 ans, *Relations* œuvre à la promotion d'une société juste et solidaire en prenant parti pour les exclus et les plus démunis. Libre et indépendante, elle pose un regard critique sur les enjeux sociaux, économiques, politiques et religieux de notre époque.

DIRECTRICE
Élisabeth Garant

RÉDACTEUR EN CHEF
Jean-Claude Ravet

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Catherine Caron

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Amélie Descheneau-Guay

TRADUCTION
Jean-Claude Ravet

ADJOINT PROMOTION/PUBLICITÉ
Emiliano Arpin-Simonetti

DIRECTION ARTISTIQUE
Mathilde Hébert

ILLUSTRATIONS
Jacques Goldstyn, Marie Surprenant

RÉVISION/CORRECTION
Éric Massé

COMITÉ DE RÉDACTION
Gregory Baum, Gilles Bibeau, Gilles Bourque, Eve-Lyne Couturier, Céline Dubé, Guy Dufresne, Jean-François Filion, Mouloud Idir, Nicole Laurin, Agusti Nicolau, ¹Guy Paiement, Rolande Pinard, Jacques Racine, Louis Rousseau

COLLABORATEURS
André Beauchamp, Jean-Marc Biron, Dominique Boisvert, Marc Chabot, Suzanne Jacob, Vivian Labrie, Wajdi Mouawad, Carolyn Sharp, Marco Veilleux

IMPRESSION HLN
sur du papier recyclé contenant 100 % de fibres post-consommation.

DISTRIBUTION LMPI / HDS Canada

Relations est membre de la SODEP
<www.sodep.qc.ca>

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans *Repère*, *EBSCO* et dans *l'Index de périodiques canadiens*, publication de Info Globe.

ABONNEMENTS Ginette Thibault
8 numéros (un an) : 35 \$ (t. i.)
Deux ans : 65 \$ (taxes incluses)
À l'étranger : 55 \$ Étudiant : 25 \$
Abonnement de soutien : 100 \$ (un an)
TPS : R119003952 TVQ : 1006003784

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
ISSN 0034-3781

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques (FCP) pour nos activités d'édition.

Canada

BUREAUX
25, rue Jarry Ouest
Montréal (Québec) H2P 1S6
tél. : 514-387-2541
télé. : 514-387-0206
relations@cjf.qc.ca
www.revuerelations.qc.ca

Madeleine Parent, salut!

Pour nous tenir debout dans la tourmente de la vie, nous avons besoin des autres. Les uns des autres. La solidarité et le partage sont au fondement de toute communauté humaine, à plus forte raison de toute résistance, de tout combat collectif. Cependant, certaines personnes plus que d'autres sont parmi nous comme des piliers sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour tenir bon ou reprendre notre souffle. Elles le deviennent par leur capacité à puiser en elles des forces, une vitalité qui rejaillissent sur les autres et esquissent un chemin d'humanité.

Dans un texte magnifique où il décrit le tragique de notre époque, et l'air de démission qui l'étouffe, Bernard Émond nous rappelait cette exigence de nous former les uns les autres («Vitupérer l'époque», *Rela-*

peuvent être capables lorsqu'ils s'engagent entièrement». Parmi ces *saints* – pris au sens laïc – qui pourraient inspirer notre époque, comment ne pas penser à Madeleine Parent qui vient de nous quitter?

Cette femme, d'apparence si frêle, si inoffensive, n'avait rien d'une héroïne, d'une superstar, mais tout d'une femme qui par son engagement, ses prises de parole et ses partis pris dégagait une manière d'être inspirante pour faire les choix qui nous incombent, pour habiter humainement le monde et vivre dans une société juste: se tenir debout, exister dignement. Et en cette période pascalle où les chrétiens célèbrent la résurrection de Jésus – celui qui a passé sa vie à redonner courage, dignité et joie à son peuple souffrant et à lui apprendre à ne pas considérer les injustices comme une volonté de Dieu –, il convient de rappeler que le mot grec qui a donné «ressusciter» dans les évangiles veut dire «se tenir debout».

Devant les maîtres et contre-maîtres de l'Église, des entreprises, de l'État ou de la société, Madeleine Parent a mis tout son poids d'humanité dans la balance de la justice. Pionnière dans le combat syndical, aux premières lignes sur le front des luttes féministes et solidaire de bien des mobilisations sociales, elle s'est tenue debout aux côtés des ouvriers et ouvrières, des petites gens et des exclus, écrasés sous le poids des institutions et des industries insensibles à leurs conditions de vie et à leurs cris.

Dans une entrevue réalisée par Normand Breault (*Relations*, avril 1998), Madeleine Parent relate un événement marquant de son enfance qui est certainement à l'origine de sa soif insatiable de justice. L'été, ses parents habitaient une maison à la campagne, où «des pauvres, déposés de leur terre, louaient leur maison aux villégiateurs pour se faire

quelques dollars pendant qu'ils passaient l'été entassés misérablement dans une cabane». La petite Madeleine s'est liée d'amitié avec des enfants de ces familles, «des enfants comme moi», dit-elle. «La différence entre eux et moi était qu'ils n'auraient que peu de chances dans la vie et seraient probablement toujours pauvres, comme l'étaient leurs parents.» Tout au long de sa vie, elle aura voulu lutter contre ce destin.

Certes, dans notre époque marchande, il est facile de vivre couché plutôt que debout, de plier l'échine et de ramper devant le destin. Les haut-parleurs médiatiques de l'élite économique – qui aimerait que le monde tourne docilement autour d'elle et de ses désirs sans fin – ne cessent de chanter les vertus de l'à-plat-ventrisme. *Tout le monde en parle* d'un air sympathique. D'autres, par contre, y seront brutalement contraints par leurs patrons, des lois ou la misère, pour survivre. Ceux-là, généralement, on ne les voit pas ou on ne veut pas les voir.

Mais pour qui cherche à vivre éveillé, se tenir debout est la posture heureuse – Madeleine Parent nous le rappelle, comme les dizaines de milliers de jeunes qui contestent la hausse des frais de scolarité. Une posture exigeante aussi. C'est pourquoi nous avons besoin les uns des autres et, particulièrement de ceux et celles qui se sont tenus droits comme des phares au milieu de la tempête, pour nous aider à garder le cap même dans le tumulte ou dans le vacillement. Souhaitons que la génération montante apprenne à connaître cette belle figure québécoise qui a marqué notre histoire. Ce serait une heureuse rencontre, pleine de promesses.

JEAN-CLAUDE RAVET



Christian Tiffet,
La persévérance,
2012

tions, mars 2011). Pour cela, il avançait l'idée inopinée que notre génération avait plus que jamais besoin de *saints* qui, par leur exemple, «maintiennent en vie ce qu'il y a de meilleur dans la condition humaine» et nous rappellent «ce dont les êtres humains



Des compteurs controversés

Les compteurs à radiofréquences d'Hydro-Québec ne seraient pas sans conséquences sur la santé de la population.

FRANÇOIS DROUIN

L'auteur est coordonnateur des actions de la Coalition québécoise de lutte contre la pollution électromagnétique

Récemment, Hydro-Québec a décidé de moderniser ses installations en créant un projet de lecture à distance des compteurs qui prévoit le remplacement de tous les types d'appareils existants par des nouveaux modèles dits « intelligents ». Ces compteurs communiquent entre eux, par radiofréquences, les données de consommation d'électricité des foyers de sorte que les relevés ne sont plus nécessaires pour établir la somme à facturer aux clients. Pour que le réseau puisse fonctionner, des routeurs et des collecteurs sans fil doivent aussi être installés, créant ainsi une

toile de radiofréquences supplémentaires qui ne serait pas sans conséquences pour la santé de la population à court et à long terme.

Pour les citoyens qui souffrent d'électrosensibilité, le projet d'Hydro-Québec est bien entendu inacceptable. Ces personnes présentent des symptômes tels que des maux de tête, des nausées, des palpitations cardiaques ou de l'insomnie lorsqu'elles sont exposées aux champs électromagnétiques. Leur condition de santé n'est malheureusement pas reconnue par le Collège des médecins du Québec, qui est en retard par rapport à ses vis-à-vis européens, notamment la Suède, où l'électrosensibilité est reconnue comme

un handicap. Ceux et celles qui en souffrent reçoivent même une aide financière de l'État suédois pour les aider à vivre une vie normale et à s'adapter à un environnement de plus en plus surchargé d'ondes de toutes sortes.

Les radiofréquences, en plus d'effets à court terme indésirables, peuvent aussi provoquer une kyrielle de problèmes de santé à long terme. L'Organisation mondiale de la santé déclarait, en mai 2011, qu'elles étaient possiblement cancérogènes, reflétant ainsi les inquiétudes grandissantes de la communauté scientifique internationale. Durant la même période, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe demandait à ses pays membres de faire tout en leur pouvoir pour décourager l'utilisation des technologies sans fil par les enfants et les adolescents, no-





tamment dans les écoles. Devant ces appels à la prudence qui sont appuyés par plusieurs scientifiques spécialistes des champs électromagnétiques, il paraît évident que le principe de précaution devrait s'appliquer lorsque de nouvelles technologies sans fil sont mises en marché.

Cette vision modérée et sage a inspiré la création, l'automne dernier, d'un groupe de citoyens opposés au projet de lecture à distance d'Hydro-Québec. La Coalition québécoise de lutte contre la pollution électromagnétique (CQLPE) vise à faire reculer Hydro-Québec et à sensibiliser la population et les décideurs aux multiples formes d'électro-smog.

Non seulement le déploiement massif des compteurs «intelligents» sur tout le territoire québécois menace-t-il la qualité de vie des personnes électrosensibles et la population en général, mais il est aussi une grave atteinte à la liberté de choix. En effet, les personnes électrosensibles, ou celles qui ne veulent pas le devenir, peuvent toujours choisir de ne pas avoir de cellulaire, de four à micro-ondes ou de routeur sans fil. Elles contrôlent ainsi leur environnement immédiat, ce sur quoi elles ont une emprise, au contraire par exemple des antennes-relais dont il est impossible de refuser l'installation dans nos collectivités.

Hydro-Québec ayant été créée à l'époque du célèbre «Maîtres chez nous», il est assez ironique de constater que la société d'État tente aujourd'hui de retirer à une grande partie de la population québécoise sa capacité de décider ce qui entre ou non dans nos demeures. Outre les risques pour la santé, il y a donc un enjeu hautement symbolique de démocratie et de respect des droits fondamentaux.

Hydro-Québec est, durant les mois de mars et avril, devant la Régie de l'énergie du Québec pour défendre son projet. S'il s'avérait qu'il soit accepté, la pollution électromagnétique des compteurs «intelligents», des routeurs

et des collecteurs viendrait s'ajouter à l'électro-smog ambiant qui est en constante augmentation depuis une dizaine d'années. La CQLPE invite donc les citoyens à contacter le gouver-

nement du Québec, la Régie de l'énergie et Hydro-Québec pour leur faire part de leur mécontentement et de leurs préoccupations à ce sujet. ●

Politiser la laïcité

La journée d'étude sur la laïcité du Centre justice et foi a permis de jeter un regard critique sur le discours public entourant ce débat, toujours menacé de raccourcis dangereux.

GEORGES LEROUX

Depuis le dépôt du rapport de la commission Bouchard-Taylor, les débats sur les enjeux de la laïcité se sont multipliés. Des ouvrages importants, certains issus de colloques, d'autres l'œuvre de penseurs désireux de clarifier la notion, ont entrepris de baliser le chemin. La journée d'étude organisée par le Centre justice et foi, le 28 janvier dernier à Montréal, qui réunissait quatre intervenants reconnus pour leur contribution à la réflexion, s'inscrit dans ce vaste débat public. Il est certes impossible de reprendre ici les arguments de chacune des contributions, mais quelques perspectives d'ensemble se dégagent d'emblée.

Prenant appui sur les travaux du sociologue et historien Martin Meunier, en particulier sur son concept de «régimes du religieux», Louis Rousseau a développé une riche analyse des liens entre la religion et la construction identitaire dans l'histoire du Québec. Le passage complexe d'un régime ethno-religieux, où la religion se confond à l'identité nationale, à un régime

pluraliste, où on peut observer des groupes diversifiés plus fortement structurés et l'érosion des religions autrefois majoritaires, semble caractériser la situation actuelle. Quelle peut être, dans le Québec pluraliste, la place de la référence religieuse? Selon Louis Rousseau, elle est d'abord patrimoniale, sans que cela signifie la disparition de la référence identitaire au passé religieux de la majorité de la population. Un complexe travail d'interprétation et de réappropriation est en cours, qui éclaire à rebours les résistances provenant de milieux sécularistes, à intégrer ces dimensions patrimoniales. Pour l'historien soucieux d'observer des mutations et de les interpréter, la laïcité doit d'abord fournir les conditions d'un accueil objectif et neutre du passé, et non chercher à le faire disparaître.

Dans un exposé nourri de références juridiques rigoureuses, Hélène Tessier a mis en lumière la double tradition qui soutient la pratique des accommodements raisonnables: d'une part, la tradition libérale et son institution centrale, la charte, pour les décisions relatives aux droits, et la tradition

L'auteur est professeur émérite au Département de philosophie de l'UQAM



civiliste, centrée sur l'intervention de l'État. Deux conceptions de la laïcité peuvent y être associées: l'une plus ouverte par sa considération des droits individuels, l'autre plus proche du républicanisme français par son approche plus politique et institutionnelle. Discutant le cas particulier de la protection du droit à l'égalité homme/femme, Hélène Tessier a insisté sur l'impossibilité de formuler une doctrine de la hiérarchie des droits; elle a plaidé pour une conception sobre de la laïcité, résultant d'une évolution historique distincte du processus de la sécularisation, avec lequel elle est trop souvent confondue.

Micheline Labelle a consacré sa présentation à une critique d'une interprétation exclusivement culturelle du malaise identitaire et elle a plaidé pour une approche politique du discours sur la laïcité. Se centrer sur la stricte dimension culturelle a pour

effet de dépolitiser les questions de la citoyenneté, alors que, comme elle l'a fait voir dans un rappel historique très nuancé, l'histoire de la laïcité au Québec est d'abord celle d'une libération politique d'une tutelle religieuse et clérical. Référant au théoricien Tariq Modood et à sa notion de «multiculturalisme civique», elle a mis de l'avant une citoyenneté fondée sur l'énoncé de valeurs communes. Ce théoricien distingue en effet la constitution, les lois et les règles politiques fondées sur des valeurs communes («core values»). Micheline Labelle inscrit sa pensée dans ce pluralisme civique et pense que la souveraineté nationale en constitue la condition la plus nette.

Michèle Vatz-Laaroussi a pour sa part critiqué un certain nombre de préjugés et de stéréotypes concernant l'immigration. La perception des valeurs et visions du monde des immigrants est souvent erratique et fondée sur une sélection de cas très minoritaires. Par exemple, la thèse selon

laquelle les immigrants musulmans seraient majoritairement des religieux intégristes ou encore le préjugé qui associe l'intégrisme à l'islam, en faisant l'impasse sur l'intégrisme juif et chrétien. La discussion qu'a soulevée le guide municipal *Énoncé des valeurs : des clés pour mon intégration à Gatineau*, publié en décembre 2011, a permis de faire le point sur la dissémination de ces préjugés dans les textes publics et sur la nécessité de les critiquer.

Deux constats me semblent s'imposer à la suite de cette journée. En premier lieu, la nécessité de maintenir une activité critique concernant le discours public, toujours menacé de raccourcis dangereux concernant les représentations, mais peut-être surtout la prise de conscience du tournant politique de la question de la laïcité, indispensable pour sortir des ornières du multiculturalisme. ●

Vers Rio+20 et le Sommet des peuples

Alors que les Nations unies succombent à l'idée d'étendre la logique marchande au vivant dans le contexte de la crise climatique, les altermondialistes se mobilisent.

NICOLAS HAERINGER

La Conférence des Nations unies sur le développement durable (communément appelée Rio+20) se tiendra à Rio, au Brésil, du 20 au 22 juin prochain. Alors que l'ONU s'apprête à répondre à l'urgence environnementale par l'extension de la logique marchande à l'ensemble du vivant, le mouvement altermondialiste continue de montrer sa pertinence en

inventant des modes de développement alternatifs et en construisant des réponses durables aux multiples crises – économique, financière, sociale et écologique. Fin janvier à Porto Alegre, le Forum social thématique, intitulé «Crise du capitalisme, justice sociale et environnementale», s'est ainsi affirmé comme un «Rio alternatif». Quelque 20 000 participants y ont préparé leur participation au Sommet des peuples qui se déroulera en marge de Rio+20.

Une première version de l'accord que devrait adopter l'ONU, intitulé «Le futur que nous voulons», a été rendue publique alors que s'ouvrait le forum de Porto Alegre. Ce texte devrait évoluer d'ici juin. Il entend promouvoir l'économie dite «verte» comme alternative aux impasses d'un capitalisme débridé, destructeur des écosystèmes. Il s'agit en quelque sorte de reproduire ce que le précédent sommet de Rio, en 1992, est parvenu à réaliser en imposant le concept de «développement durable».

Le projet d'accord de Rio+20 est en apparence séduisant: il est censé définir le cadre de la transition d'une économie «brune» (basée sur l'extraction

L'auteur est membre du comité de rédaction de la revue *Mouvements* (<mouvements.info>)



des ressources naturelles, notamment fossiles) vers une économie «verte». Mais il ne se fonde pas sur la volonté de tendre vers des sociétés énergétiquement sobres et respectueuses des écosystèmes. Il ambitionne plutôt d'inventer un monde de l'après-pétrole dans lequel la raréfaction des énergies fossiles serait compensée par l'utilisation des ressources biologiques, afin de continuer à faire croître la production industrielle. Il représente ainsi l'un des derniers chaînons de la marchandisation du monde et projette d'étendre les mécanismes de marché (brevetabilité du vivant, valorisation et commercialisation des «services» rendus par la nature, compensation des émissions de dioxyde de carbone, etc.) à l'ensemble du vivant.

Dans la mesure où certaines puissances du Sud (comme le Brésil) sont tentées d'y voir une occasion supplémentaire de poursuivre leur développement, il n'est guère probable qu'un



titre de jouir d'une excellente réputation auprès des organisations de la société civile, parce qu'elles constituent le seul cadre démocratique multilatéral – que n'offrent pas les négociations bilatérales ou les institutions comme l'Organisation mondiale du commerce, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

Le Forum social thématique de Porto Alegre constituait donc une étape vers le Sommet des peuples et Rio+20 afin d'approfondir les alternatives décrites dans l'«Accord des

la nature centrée sur l'humain – dite anthropocentrée – pour passer à une vision «biocentrée» qui tienne compte



des interactions entre l'humain et la nature. La reconnaissance des droits de la nature (effective dans la Constitution de l'Équateur ou dans l'idée d'une déclaration universelle des droits de la «Terre-Mère» promue par le président bolivien Evo Morales) et l'invention de la notion de «Bien-Vivre», cadre politique essayant de concilier justice sociale et sobriété, en sont des jalons importants.

Là où les élites mondiales échouent à penser les problèmes globaux dans leur dimension locale, la forme du forum social est particulièrement adaptée à l'articulation du local et du global, ainsi qu'à la construction «par le bas» d'alternatives au changement climatique et à la perte de la biodiversité, à partir des expériences des communautés indigènes et paysannes. C'est là tout son intérêt. À Rio, la transition vers un monde réellement durable ne se discutera et ne se préparera pas tant dans le Sommet officiel que dans le Sommet des peuples, déclinaison *ca-rioca* du Forum social mondial. ●

Photos :
Nicolas Haeringer



front des pays émergents viennent contrecarrer ce projet. La société civile a donc un rôle clé à jouer tant dans la dénonciation du contenu de l'accord que dans la formulation d'alternatives crédibles. La tâche n'est pas aisée, d'autant que les arènes onusiennes, même imparfaites, continuent à juste

peuples», adopté lors de la Conférence mondiale des peuples sur le changement climatique et les droits de la «Terre-Mère», tenue à Cochabamba en Bolivie, en 2010. Essentiellement, les discussions et analyses menées dans ces événements portent sur la nécessité de rompre avec une conception de



Le référendum de l'Îlot Irving

Le cas de l'Îlot Irving, à Québec, a fait ressortir des enjeux majeurs de développement urbain, dont la spéculation et le logement social.

MARC BOUTIN

L'auteur est géographe

Le référendum du 5 février dernier concernant l'Îlot Irving, à Québec, portait sur un changement ponctuel au règlement de zonage d'un îlot urbain, situé au cœur de l'historique faubourg Saint-Jean et occupé par un stationnement. Cette modification devait permettre la construction d'un édifice pour condominiums de neuf étages dans une zone auparavant limitée à trois, cinq et six étages. Ce quartier est très densément peuplé – 17 000 personnes au km² –, mais 95 % des constructions dépassent rarement trois étages.



Esquisse du projet citoyen

En termes d'appuis, les forces en présence étaient inégales. Le camp du «oui», piloté par un promoteur aux reins solides, GM Développement, comptait dans ses rangs le maire Labeaume, la conseillère du district, Chantal Gilbert, les gens d'affaires du faubourg et – surprise! – le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste. Ce dernier, porte-parole habituel des citoyens dans ce genre de débat, avait accepté un compromis en vertu duquel le promoteur promettait de construire vingt unités de logements coopératifs de trois étages du côté nord de son édifice de neuf étages. Sur la base de cette promesse, à laquelle

s'ajoutaient certains bonis «écologiques» (toits verts et murs végétalisés), le camp du «oui» a obtenu l'appui d'une quinzaine de groupes communautaires: Centre de la petite enfance, Amis de la Terre, Centre Famille Hauteville, Vivre en ville, les comités des citoyens des quartiers voisins, etc.

Dans le camp du «non», des résidents, au départ isolés, avaient tout de même réussi à réunir plus de 600 signatures pour tenir un référendum. Cette démarche a valu à deux d'entre eux des poursuites-bâillons de 150 000 \$ de la part du promoteur, soi-disant pour avoir amplifié la hauteur du projet sur une affiche. Les couteaux volaient bas, laissant présager l'importance des enjeux.

Celui le plus évident touche le rôle essentiel des règles de zonage pour contrer les effets délétères de la spéculation sur la trame urbaine d'un quartier populaire. Cette trame est basée sur un lotissement égalitaire où les constructions sont protégées par des règles qui imposent des limites de hauteur (quatre étages dans ce cas-ci) pour respecter l'ensoleillement et les droits de vue entre voisins.

Dans le cas de l'Îlot Irving, on avait affaire à un zonage «à la pièce», offert par la Ville à un promoteur qui voulait ajouter des étages à son projet pour amortir plus rapidement le prix d'achat (2,5 millions de dollars) de son terrain. Or, la spéculation excessive dans le faubourg fait florès dans l'ombre des édifices en hauteur et près des terrains vagues où le prix des terrains tend à dépasser celui des maisons. S'ensuivent des augmentations de taxes qui poussent les propriétaires à né-

gliger leur bien pour vendre rapidement ou à subdiviser leurs logements pour rentabiliser l'espace, chassant ainsi les familles.

Un autre enjeu important que ce débat a permis de soulever est celui du logement social dont le nombre atteint aujourd'hui 20 % des habitations du faubourg Saint-Jean.

Le camp du «oui», incluant le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, membre du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), a fait la promotion du projet en soutenant qu'il respectait le principe de la mixité sociale avec la construction de vingt logements coopératifs adossés à neuf étages de condos sur un même terrain. Selon le camp du «non», le projet de l'Îlot Irving allait plutôt instaurer une forme nouvelle d'habitation «à deux vitesses»: les condos allaient accaparer la vue et le soleil, tandis que les logements coopératifs – sans cour arrière puisque adossés à un stationnement – resteraient dans l'ombre des condos, du matin jusqu'au milieu de l'après-midi.

Le camp du «non» l'a emporté avec 54 % des votes. Compte tenu de la disparité des forces économiques et symboliques en présence, il s'agit d'une victoire convaincante qui a porté un premier coup à la politique municipale de densification du centre-ville. Le maire en a profité pour demander à l'Assemblée nationale d'abolir le droit au référendum dans l'agglomération. Le gouvernement a maintenu ce droit, mais a ouvert la porte à un concept de «zones franches» à l'intérieur de la ville. Il s'agit de lieux déterminés à l'avance, où l'administration municipale pourrait modifier le zonage sans possibilité de référendum. Il semble que le maire de Québec n'a pas l'intention de s'en priver, quitte à diluer la qualité de la vie démocratique en milieu urbain. ●



Wallmapu, le pays le plus au sud des Amériques

LUIS GARCÍA HUIDOBRO, S.J.

En ratifiant les traités de paix entre le peuple mapuche et la couronne d'Espagne qui avaient été signés durant la période coloniale, le président chilien Ramón Freire reconnaissait, en 1825, les frontières du pays mapuche – le Wallmapu. Cela n'a pas empêché les élites chiliennes de convoiter leurs terres quelques années plus tard. En 1881, l'État chilien, à la suite de sa victoire écrasante contre le Pérou dans la Guerre du Pacifique, a envahi le Wallmapu. Cette guerre est connue sous le nom de « pacification de l'Araucanie ».

Durant tout le XX^e siècle, les Mapuches n'ont cessé de demander la restitution de leurs terres usurpées. Pendant la même période, l'éducation catholique se chargeait de leur faire perdre l'usage de leur langue et de leurs traditions religieuses. La misère provoquée par la rareté des terres força la dispersion de milliers de Mapuches vers les villes, particulièrement à Santiago où ils occupaient des emplois réservés aux plus pauvres : domestiques (soumis à un horaire de travail qui s'apparentait à un véritable esclavage), ouvriers de la construction, boulangers et policiers (*carabineros*). Au début des années 1970, le gouvernement socialiste de Salvador Allende initia un processus de restitution des terres mapuches, dans le cadre d'une réforme agraire qui fut interrompue violemment par la dictature militaire d'Augusto Pinochet. Ces terres furent alors vendues à bas prix à des hommes d'affaires et à l'élite politique, notamment aux sociétés CMPC et Forestal Arauco, chefs de file mondiaux dans la production de la cellulose, actuellement en pleine expansion en Amazonie. Sous la dictature, des centaines de Mapuches furent emprisonnés et torturés et un certain nombre comptent parmi les « disparus ».

À la fin de la dictature, en 1989, le dirigeant de la Concertation des partis pour la démocratie (centre-gauche), Patricio Aylwin – qui allait devenir peu de temps après président du Chili (1990-1994) –, ainsi que de nombreux autres dirigeants politiques signèrent les Accords de Nueva Imperial, s'engageant à reconnaître le peuple mapuche dans la Constitution et à élaborer une loi de protection de leurs terres. Malgré vingt ans de gouvernement de la Concertation (1990-2010), cette reconnaissance constitutionnelle ne s'est jamais réalisée, le parlement refusant jusqu'à maintenant de reconnaître leurs droits territoriaux. La *Loi indigène*, promul-

Combien de jeunes Mapuches devront être tués ou emprisonnés injustement pour qu'on commence à se reconnaître comme un pays colonial qui occupe par la force un territoire étranger?

guée en 1993, demeure totalement insuffisante. Plus encore, l'appui inconditionnel des gouvernements aux entreprises privées installées en territoires mapuches – parfois même en marge de la légalité, comme dans le cas de la construction des barrages sur le Alto Bío-Bío – a conduit à la rupture complète du dialogue entre les organisations mapuches et le gouvernement, à la fin des années 1990. S'ensuivirent alors la répression policière et la criminalisation du mouvement mapuche, avec des centaines d'emprisonnements.

L'État chilien est actuellement poursuivi devant la Cour interaméricaine des droits humains pour avoir appliqué la *Loi antiterroriste* – conçue sous la dictature – contre les autorités traditionnelles mapuches et même contre des Mapuches d'âge mineur. Malgré les grèves de la faim de longue durée faites par des prisonniers politiques, seule façon d'interpeller l'opinion publique

sur cette question, les gouvernements et les parlements font toujours la sourde oreille.

D'importants dirigeants mapuches sont ainsi actuellement en prison, condamnés sur la base de témoignages confidentiels ou de confessions soutirées sous la torture. Le leader mapuche Jorge Huenchullán réclame la présence d'observateurs internationaux lors des procès de dizaines de Mapuches arrêtés en vertu de la loi antiterroriste durant des manifestations sur leurs terres ancestrales.

Pendant ce temps, les tribunaux militaires accordent une totale impunité aux policiers qui tirent à bout portant sur les jeunes et les enfants mapuches. Récemment, les parents de Matías Catrileo, assassiné par un policier, ont demandé à la Cour suprême que celui-ci soit démis de ses fonctions et jugé. Dans un autre cas, l'officier en charge d'une opération au cours de laquelle a été assassiné Jaime Mendoza Collío, a été promu général.

Loin de se décourager, les communautés mapuches continuent de s'organiser pour exiger leurs droits territoriaux, en occupant des terres et en s'opposant à des projets d'investissement qui menacent l'environnement et qui forcent leur migration vers les villes. Le mouvement mapuche, notamment la Fédération mapuche des étudiants, s'est beaucoup impliqué dans les mobilisations sociales et étudiantes actuelles au Chili. Dans les rues de Santiago, les banderoles mapuches et chiliennes défilent côte à côte. Il est temps de se poser des questions sur les fondements de notre démocratie ainsi que sur notre ségrégation économique et sociale. Combien de jeunes Mapuches devront être tués ou emprisonnés injustement pour qu'on commence à se reconnaître comme un pays colonial qui occupe par la force un territoire étranger? ●

L'auteur est un jésuite chilien



UNE EXPÉRIENCE IDENTITAIRE (QUATRIÈME PARTIE)

En première année d'interprétation à l'École nationale de théâtre, on nous a donné à travailler des scènes tirées de l'œuvre de Michel Tremblay. À moi, il m'échut le magnifique rôle de Claude dans la dernière scène de *Le vrai monde?* Le personnage confronte son père dans une longue et bouleversante rupture. Le fils a écrit une pièce où il met en scène sa propre famille et y dénonce une relation incestueuse qu'il croit être survenue entre son père et sa sœur. Le père, furieux, tente d'humilier son fils avant de refermer définitivement la porte du dialogue et de brûler le manuscrit de Claude. Travailler le personnage d'un auteur me convenait très bien.

Au bout de quelques semaines, les directeurs me convoquèrent pour me dire: «Bon. Ça avance bien. Il reste deux semaines avant la présentation de l'exercice, ce serait bien de travailler ton accent québécois et, au lieu de jouer avec ta propre langue, essaie de trouver la langue de l'auteur.»

C'était une indication d'une pertinence qui n'appelait aucune discussion.

Sans plus attendre, je me suis mis aux affriquées: *Titudidu* devenant *tsit-sudzidzu*, les *an* des *in*, les *a* des *â* et les *puis* des *pis*. Il m'a fallu de plus renverser les élisions des *e* car ils ne s'élident pas de la même manière en France et au Québec, les «j'te l'dis» de là-bas devenant les «je t'le dis» d'ici. Bref, je me suis plié avec emphase à un travail technique et savant tant la langue québécoise répond à des règles très strictes qui se doivent d'être respectées si l'on veut faire entendre la musique des émotions enfouies dans ses interstices. Je me suis acharné. J'ai fait faire à mes mâchoires une gymnastique pour les forcer à embrasser les mots de manière nouvelle.

Au moment des présentations des scènes que la classe devait faire devant le corps professoral, j'avais un trac épouvantable. Une langue nouvelle fait toujours peur; mais notre tour arrivé, je me suis présenté avec mon camarade qui interprétait le rôle du père et, pleins de courage et de foi, investis comme il se doit dans nos rôles tragiques, nous avons commencé la scène. Je me suis donné à voir avec ma langue nouvelle dans la bouche comme celui qui arrive avec des souliers trop vernis aux pieds. Cela ne pouvait pas tenir et, à l'instant où il m'a fallu, dans le monologue de Claude, enchaîner trois adverbess dans la même phrase «...tellement enthousiasmant! Pis tellement nourrissant! Pis en vieillissant...», tout le monde a fini par exploser de rire malgré leur respect pour les efforts que je déployais. C'en était trop. Je n'ai pas pu résister et sans tarder j'ai repris ma langue pour pouvoir aller jusqu'au bout de la scène.

Comment parle-t-on la langue de celui qui nous accueille? C'est une question à laquelle je ne parviens toujours pas à répondre car les réponses ne sont pas d'un seul tenant. On peut décider ce que l'on veut sur sa propre langue, on ne maîtrise pas tout à fait les inflexions qui s'y introduisent à nos dépens et, à la fin de la fin, on serait bien incapable de dire dans quelle langue on parle s'il n'y avait pas les autres pour nous renvoyer continuellement à l'ailleurs. «Tu as un accent français», disent ceux d'ici. «Tu as un accent québécois», disent les gens de là-bas et dans cette sensation de vivre entre ici et là-bas et de parler toujours la langue de l'autre – pour ne pas dire «la mauvaise langue» –, il y a cet espace qui s'ouvre, sans doute celui de la poésie, en tous les cas de la langue écrite, comme seule sortie possible.

(LA SUITE AU PROCHAIN NUMÉRO)

Notre démocratie : fiction ou réalité?



Christian Tiffet, *Cynisme et transparence*, 2012

CATHERINE CARON

Il semble à la fois étrange et normal de parler d'une crise de la démocratie au Québec et au Canada. Étrange, parce que notre situation est enviable à l'heure où le sang coule là où la démocratie cherche à naître et alors qu'elle sombre dangereusement en Europe, plus particulièrement en son berceau même – la Grèce – sous la dictature des créanciers. Normal, parce que depuis la parution de notre dossier «*Démocratie sous tutelle*», en septembre 2006, notre vie démocratique ici-même n'a cessé de s'éroder et, disons-le, de nous scandaliser, ce pourquoi nous avons souhaité y consacrer ce dossier.

Près de dix ans après les États généraux québécois sur la réforme des institutions démocratiques de 2003 – un processus d'envergure ayant permis l'expression des besoins, désirs et attentes des Québécois concernant leur vie démocratique –, presque rien de la volonté populaire qui s'y est exprimée n'a avancé, qu'il s'agisse du mode de scrutin proportionnel, du droit à l'initiative populaire, d'une Constitution du Québec ou d'élections à date fixe. En conséquence, et non sans lien avec l'enjeu de l'indépendance du Québec tel que souligné dans ce dossier, notre Parlement et nos conseils municipaux offrent un portrait déformé de notre société, dont la légitimité

« J'ai aussi dit que la démocratie est une invention de la gauche. Il faudrait qu'elle s'en souvienne car elle a depuis longtemps oublié qu'elle naît dans la rue. Non pas lors de protestations, mais dans la proximité, le voisinage, la connaissance instinctive d'intérêts communs. »

GIL COURTEMANCHE,
LA SECONDE RÉVOLUTION TRANQUILLE

est douteuse et l'éthique entachée. Aux mouvements pour la démocratie au Québec s'ajoutent ainsi des initiatives comme la Coalition pour la Constituante et le Projet Papineau pour une démocratie sans partis.

De fait, quelle légitimité ont des gouvernements majoritaires rejetés par la majorité des votants, sans parler des abstentionnistes? Et en vertu de quelle autorité leur obéissons-nous, une fois que des lois que nous estimons injustes – et contre lesquelles nous pouvons certes protester, mais dans un espace public et médiatique de plus en plus atrophié – nous régissent néanmoins? Le philosophe Michel Métayer, dans «L'obéissance démocratique» (*Philo & Cie*, janvier-avril 2012), avance que c'est en vertu de l'autorité émanant non pas d'un chef ou d'un gouvernement, mais du régime de l'État de droit démocratique lui-même (suffrage universel, constitution, chartes, égalitarisme, liberté de presse, etc.). Il s'interroge: «Ce que Tocqueville a appelé notre "amour désordonné" pour l'ordre saura-t-il résister à l'insatisfaction grandissante à l'égard du type de vie politique que cet ordre produit? Il y a quelque chose de schizo-phrénique dans l'écart qui se creuse actuellement entre la confiance que les populations des États démocratiques conservent en la légitimité de leurs institutions et le désenchantement qu'elles ressentent envers ceux qu'elles chargent de les faire fonctionner. La perspective d'une belle *Forme* vidée de sa substance devrait nous inquiéter.»

Elle nous inquiète. Entre autres parce que s'y profilent d'étranges créatures: «les corporations sont des citoyens qui ont des droits», entonnent Lucien Bouchard, Bombardier et consorts. Certes, l'union du capitalisme et de la démocratie n'est pas nouvelle, mais la période actuelle de globalisation et de marchandisation du monde conduit à cette grandiose fumisterie – l'entreprise-citoyenne – et à une terrible régression. La démocratie s'en trouve réduite à l'état d'une fiction où les marchés financiers et les corporations sont davantage traités en sujets politiques ayant des droits et libertés que les citoyens. Les poursuites-bâillons en attestent. La résistance de la mouvance «altermondialiste-indignés-occupons» aussi. De même que la montée du militarisme et de la répression.

La corporation-citoyenne règne ainsi au cœur d'une «démocratie-marché», de sorte qu'au Québec, notre liberté politique semble de plus en plus être celle de nous auto-coloniser. N'est-ce pas éloquent lorsqu'on ose nous dire, sans rire, qu'imposer aux entreprises notre volonté collective de transformer nous-mêmes nos ressources nous appauvrirait, sans même voir là l'une des caractéristiques centrales d'une économie du tiers-monde?

L'attention qui reste forte sur la seule joute politique et sur une démocratie formelle et représentative malade nourrit l'apolitisme et le cynisme ambiants et, surtout, empêche de saisir l'ampleur du verrouillage «corpocratique» de la démocratie en cours, notamment par la voie des traités internationaux d'investissement et de commerce. Les conséquences de ces traités se révéleront au fil du temps, puisque leur velléité est de rendre permanent un état de fait – élaboré en faisant un *black out* total sur la transparence, la délibération publique et la participation démocratique –, *peu importe* les changements de gouvernements. Voilà une autre fumisterie, car il n'y a pas plus de «citoyenneté de l'entreprise» qu'il n'y a de décisions politiques (drapées dans un jargon juridico-technocratique), prises par des êtres humains, que ceux-ci ne peuvent renverser.

Cette même volonté profondément antidémocratique de créer un ordre que les changements de gouvernements ne puissent modifier anime le gouvernement conservateur, dirigé par Stephen Harper. La conscience que nous en avons, de même que de la gravité de ses multiples manœuvres déloyales, voire frauduleuses, pour transformer les mœurs et institutions motive également la réalisation de ce dossier. C'est celui du printemps. Ce n'est pas un hasard. Il porte aussi un souffle, des idées perce-neige, perce-régression, pour accomplir le renouveau de la démocratie, l'incarner comme capacité d'agir sur les affaires du monde et faire qu'elle ne soit pas fiction, mais réalité. ●

L'emprise de la démocratie-marché au Québec

La capacité de limiter la dynamique néfaste de la croissance économique illimitée, privilégiée par les élites du Québec Inc., est au fondement de la démocratie.

MAXIME OUELLET



Analysant dans les années 1960 le projet d'indépendance du Québec, le sociologue Marcel Rioux concevait la possibilité qu'il aboutisse à un Québec indépendant qui combinerait à la fois socialisme autogestionnaire et démocratie participative (voir *La Question du Québec*, 1969). S'inspirant des mouvements de libération nationale et de décolonisation, le projet d'indépendance du Québec devait ainsi réaliser l'idéal d'autonomie tel que formulé dans la démocratie athénienne, *autonomos* si-

gnifiant en grec « se donner par soi-même sa propre loi ». Si cette volonté d'autonomie était au cœur du projet indépendantiste québécois de l'époque, force est de constater qu'elle a laissé place à la domination de la loi de la valeur chez l'élite politico-économique actuelle, dont l'expression politique est la démocratie-marché. Le slogan du Parti libéral lors des élections de 2008, « L'économie d'abord, oui! », résume à lui seul la synthèse economiciste du projet de modernisation du Québec.

Or, quand l'économie domine, c'est l'idéal d'autonomie politique au fondement du projet démocratique moderne qui se dissout. L'autonomie politique consiste principalement à instituer des valeurs communes qui incarnent un certain idéal de la « vie bonne ». Or, l'économie ne repose sur aucune autre valeur socialement instituée que la loi de la valeur, c'est-à-dire la production pour la production et l'accumulation de l'argent pour l'argent. Dans le contexte d'une domination généralisée de l'économie, c'est la valeur qui s'institue comme norme centrale de régulation de la pratique sociale. Il ne faut donc pas s'étonner de voir se multiplier dans l'actualité quotidienne des nouvelles scandaleuses portant sur la corruption des partis politiques, la collusion, le copinage, l'emprise des firmes privées sur nos gouvernements et le bradage de nos ressources naturelles au profit des multinationales étrangères. Ces phénomènes ne sont que les symptômes d'un malaise plus profond inscrit au cœur de l'imaginaire capitaliste fondé sur la domination irréfléchie de la nature en vue de la croissance illimitée, pour reprendre la thèse du philosophe Cornelius Castoriadis.

Au Québec, non sans une résistance qui réussit à entraver le processus (pensons au discrédit qui entache les partenariats public-privé, par exemple), nous en arrivons ainsi à une nouvelle étape où il s'agit de privatiser les sphères de l'activité sociale qui n'avaient pas encore été soumises à la loi de la valeur. À titre d'exemple, l'Accord économique et commercial global en négociation entre le Canada et l'Union européenne n'est ni plus ni moins qu'une charte des droits et libertés des investisseurs visant à protéger quasi constitutionnellement toute forme d'intervention politique dans l'économie. Ce néo-constitutionnalisme dépossède les peuples du peu qu'il leur reste de leur capacité à agir en commun pour se donner leurs propres lois. Les représentants de notre classe politique tendent ainsi à ressembler

Christian Tiffet,
Consumérisme aveugle,
2012

L'auteur, qui cosigne
le livre *Université Inc.*
(Lux, 2011), est profes-
seur associé à l'École
des médias de l'UQAM

à de vulgaires voyageurs de commerce dont le rôle principal consiste à vanter les vertus du « Québec comme marchandise » pour attirer le capital étranger.

UN MONDE À SON IMAGE...

La puissance de l'élite réside non seulement dans le contrôle économique et politique, mais surtout dans sa capacité de contrôler cet imaginaire social. Sa puissance se concrétise lorsqu'elle parvient à « façonner un monde à son image », comme le soutenaient Marx et Engels, dans *Le Manifeste du Parti communiste*. Le type d'individu façonné par le régime de la démocratie-marché est le citoyen-consommateur. Il utilise les libertés que la société de marché et de consommation lui confère afin de s'adonner à des activités fondamentalement inoffensives, comme consommer et regarder la télévision.

Comme aux États-Unis, le citoyen-consommateur se présente ici comme un membre de la classe moyenne, et la moyenne c'est le socle sur lequel repose la démocratie-marché. Gilles Châtelet résume admirablement l'équation qui légitime les démocraties-marchés : « Marché = Démocratie = Majorité d'hommes moyens ». Dans la démocratie-marché, la « vie bonne » a pris l'allure d'un slogan publicitaire, et le bonheur est une idéologie désormais quantifiable. Il se mesure sous la forme d'écrans plasma, de

C'est au moyen de la délibération dans l'espace public que se manifeste la possibilité de réaliser les libertés individuelles et collectives, lesquelles sont en soi indissociables.

iPod, de maisons préfabriquées en banlieue, de Power Centers, de voyages tout inclus dans le Sud ou de spectacles d'humoristes qui dissertent sur les vertus de leur thermopompe et de leur 4X4. Dans les démocraties-marchés, le politicien aguerrri, soucieux de sa réélection, sait qu'il doit offrir aux gens ce qu'ils veulent : des gadgets que la logique de consommation programmée leur ordonne de désirer. Comme le souligne Fredric Jameson : « [...] le marché en tant que concept a rarement quelque chose à faire avec le choix ou la liberté, qui sont déterminés à l'avance pour nous, qu'il s'agisse de nouveaux modèles de voitures, de jouets ou de programmes de télévision : assurément nous faisons un choix parmi ces éléments,

mais il est difficile d'affirmer que nous avons eu notre mot à dire en faisant un choix véritable. Donc l'homologie avec la liberté est au mieux une homologie avec la démocratie parlementaire de type représentatif qui est la nôtre¹. »

Est-il nécessaire de rappeler qu'un individu ne peut être libre que s'il participe à l'élaboration de la loi? En effet, c'est au moyen de la délibération dans l'espace public que se manifeste la possibilité de réaliser les libertés individuelles et collectives, lesquelles sont en soi indissociables. Dans la mesure où l'espace public au Québec est colonisé par deux empires – Power Corporation et Quebecor –, la délibération et l'argumentation réflexive laissent place à une série de slogans, de clichés et d'informations-spectacles qui confortent le citoyen-consommateur dans ses préjugés ou dans une passivité cynique face au politique.

Gouvernance vs démocratie

JEAN-CLAUDE RAVET

L'auteur est rédacteur en chef de *Relations*

Le philosophe Castoriadis se refusait d'appeler « démocratie » le régime politique en vigueur en Occident, le qualifiant plutôt d'oligarchie libérale – c'est-à-dire pouvoir d'une élite capitaliste. Car derrière le voile du nom, se cache un profond mépris des fondements démocratiques : participation populaire, égalité des voix, autonomie et débats. Les crises économiques et financières actuelles ont ceci de particulier qu'elles lèvent, de temps à autre, le voile des apparences. Récemment, le musèlement du peuple et l'imposition à la tête des « démocraties » grecque et italienne de banquiers à la solde d'institutions financières en sont de scandaleux exemples.

Quand le premier ministre québécois et le président de la Caisse de dépôt et placement du Québec vont rendre visite à celui qui règne sur l'empire Power Corporation, n'agissent-ils pas ainsi en bons et loyaux vassaux? Quand le Plan Nord du Parti libéral ressemble à s'y méprendre à un buffet de choix servi aux multinationales, ne remplit-il pas

son rôle qui sied à un régime où les intérêts privés d'une élite se confondent aux intérêts publics, à l'image de la phrase célèbre d'un président américain : « Ce qui est bon pour General Motors est bon pour les États-Unis »?

Pas étonnant non plus, pour bien des partis politiques, que « faire de la politique autrement » signifie simplement d'agir en hommes d'affaires et de considérer le pouvoir exécutif comme un C.A. d'entreprise. C'est en tout cas ce dont nous convainc, sans fard, la Coalition avenir Québec. Dès lors est non avvenu un projet de société mobilisant des valeurs fondamentales comme l'égalité et la justice sociale, le partage équitable des richesses, la solidarité avec les plus démunis, le bien commun, impliquant la participation du plus grand nombre. Ce qui compte, c'est le rendement, l'efficacité, la production. La bonne gouvernance est le mot-clé. *Exit* les conflits, les débats, qui perturbent la bonne marche des affaires. Bannis les mots comme exclusion, inégalités sociales, domination et rapports de pouvoir qui évoqueraient des réalités « dépassées ». La démocratie est ainsi réduite à une coquille vide.

La démocratie est aux antipodes d'un pouvoir élitiste qui tend à enfermer chacun dans son rôle et à promouvoir

COMMENT SORTIR DE LA DÉMOCRATIE-MARCHÉ?

Le projet de modernisation du Québec nous a entraînés dans un cercle vicieux dont nous ne semblons plus en mesure de sortir. Si le consensus qui a prévalu jusqu'aux années 1980 était que la justice sociale était une alliée de la croissance, aujourd'hui, l'idée qui fait désormais figure de préjugé populaire est que pour se payer des services sociaux, «il faut soulager les entraves au Capital». Cela sans voir que ce «sauveur» est souvent derrière le siphonage et le détournement des recettes publiques qui manquent pour assurer le bien commun. Dans le contexte actuel de crise économique où la croissance n'est plus au rendez-vous, de nombreuses voix s'élèvent pour manifester leur indignation, sans toutefois être en mesure d'ouvrir un espace de possibles face à un horizon politique qui apparaît de plus en plus bloqué. Une certaine gauche contemporaine se contente d'adopter une position défensive : elle s'oppose à la disparition des acquis sociaux, mais ne propose pas réellement de programme alternatif. Si ce type de revendication est louable, il laisse toutefois en suspens la question



le repli dans la vie privée plutôt que la participation citoyenne, afin d'instrumentaliser l'espace politique à des fins mercantiles. Indissociable de l'apparition publique des exclus, des inégaux – ces moins égaux que d'autres, pour paraphraser Orwell –, elle met en scène la conflictualité de la vie sociale, l'antagonisme des rapports sociaux.

On comprend dès lors comment la démocratie est menaçante, subversive et toujours en état de projet. Sortir de l'illusion d'être en démocratie, comme s'il s'agissait avant tout d'un lieu, d'un régime plutôt que d'un mode d'action, est déjà une façon de s'en approcher. Dans les moments de crise, quand le carcan de la norme sociale imposée se fissure de toutes parts, l'espérance réside dans la résurgence de la passion politique pour les affaires humaines engloutie sous la chape de plomb du conformisme, mais toujours sur le qui-vive. N'est-elle pas d'ailleurs en train d'ouvrir des brèches?

d'un nécessaire dépassement de l'État-providence. Pour paraphraser Slavoj Žižek, il n'est plus possible de vouloir le capitalisme sans les effets néfastes du capitalisme.

L'impasse politique dans laquelle nous sommes se manifeste dans l'incapacité de penser un au-delà de la démocratie-marché et de la dynamique de croissance économique aveugle. Que faire devant cette impasse? Il s'agit de reconnaître le caractère profondément obsolète et destructeur de notre mode de vie fondé sur le travaillisme, le productivisme et le consumérisme. C'est seulement à cette condition qu'il sera possible d'envisager une transformation des rapports sociaux qui permettra de faire en sorte que le politique subordonne l'économie. En reconnaissant que l'économie est une création imaginaire qui s'érige en tant qu'instance souveraine de la société, nous pourrions alors interroger le caractère «pseudo-rationnel» de la rationalité économique, à la manière de Castoriadis, qui questionne ses fondements et ses finalités : «Tout est effectivement subordonné à l'efficacité – mais l'efficacité pour qui, en vue de quoi, pour quoi faire? La croissance économique se réalise; mais elle est croissance de quoi, pour qui, à quel coût, pour arriver à quoi?» (*L'institution imaginaire de la société*, Seuil, 1975, p. 241). Nous serons en mesure alors de nous poser les questions politiques fondamentales.

Il est donc urgent de reconnaître que les pouvoirs financiers et économiques globalisés, qui propulsent une dynamique de croissance illimitée sur laquelle nous n'avons aucune prise politiquement, engendrent une forme d'«hétéronomie collective». Or, le fondement de l'autonomie en politique, et de la démocratie, repose sur la capacité de poser des limites face à la démesure de la dynamique de croissance illimitée. À l'élite politico-économique qui souhaite «attirer les investisseurs», il faudrait rappeler les mots de Marcel Rioux qui, parlant du Québec des années 1960, se plaisait à citer Trotsky qui disait des nations les moins développées qu'elles avaient le «privilege du retard historique». Ce privilege, nous sommes en train de le sacrifier en nous lançant aveuglément dans la voie de la croissance illimitée et du bradage de nos ressources collectives. Rioux avait souligné le danger de sacrifier notre propre culture en s'engageant sur le terrain des Américains afin de «briller parmi les meilleurs». Le risque étant de devenir une pâle copie de la société américaine, comme l'était déjà le Canada anglais.

Devant cette impasse, ne serait-il pas temps de reprendre l'ancien slogan «Socialisme et indépendance», qui était au cœur du projet d'indépendance des années 1960? Aujourd'hui, devant l'ampleur de la catastrophe écologique qui pointe à l'horizon et la barbarie vers laquelle nous pousse la crise économique, ce slogan devrait être reformulé : «Écosocialisme et indépendance». ●

Christian Tiffet,
Loyaux vassaux!, 2012

1. «Postmodernisme et marché», *Multitudes* (webmagazine), 1992.

Les périls de la révolution conservatrice

Les mœurs politiques et les institutions démocratiques canadiennes sont bousculées par le gouvernement conservateur, affaiblissant les moyens civiques nécessaires à la liberté politique. La mobilisation citoyenne s'impose.

CHRISTIAN NADEAU

L'auteur, professeur de philosophie politique au Département de philosophie de l'Université de Montréal, a publié *Contre Harper: bref traité philosophique sur la révolution conservatrice* (Boréal, 2010)

Depuis le mois de mai 2011, le Parti conservateur dirigé par Stephen Harper possède la majorité parlementaire qui lui faisait défaut jusqu'ici. Il n'y a pas eu pour autant un changement qualitatif des finalités visées par les conservateurs, ni des moyens employés pour y arriver. En revanche, la marge de manœuvre que leur assure la majorité leur permet de gagner du temps et d'œuvrer au plus grand nombre de transformations possibles avant que l'inévitable ne se produise, c'est-à-dire avant qu'ils ne perdent le pouvoir. Les gouvernements sont semblables à n'importe quelle institution humaine: ils naissent, se développent, arrivent à maturité et disparaissent, pour ensuite ressurgir sous de nouvelles formes. Mais rien ne nous permet de prédire à quel moment nous assisterons à la chute des conservateurs. Tout ce que nous pouvons constater aujourd'hui est que sachant qu'ils ne seront pas éternellement au pouvoir, ils veulent agir de manière à laisser une trace indélébile. La profondeur des transformations qu'ils veulent imposer aux institutions et aux mœurs démocratiques canadiennes me semble sans précédent. Quels sont ces changements?

Christian Tiffet,
Canada bleu, 2012

AFFAIBLIR LA DÉMOCRATIE

Commençons par les transformations institutionnelles. Les conservateurs au pouvoir à Ottawa ne pensent pas à court terme; ils veulent des changements durables. Pour ce faire, ils doivent affaiblir les garde-fous de notre démocratie. Un exemple récent est celui du bâillon imposé sur les débats concernant la création d'un nouvel outil d'épargne-retraite. Les débats ont pour fin de s'assurer que ce soit le Parlement dans son ensemble, et non le seul pouvoir exécutif, qui détermine les politiques de l'État. Par le bâillon, le gouvernement Harper agit comme s'il était le seul maître légitime à bord. Or, en démocratie, il n'y a pas de maître. Personne ne peut se considérer de bon droit comme seul détenteur légitime de l'autorité de l'État.

De tels gestes autoritaristes s'inscrivent dans la même lignée que les deux prorogations du Parlement que nous avons connues avec ce gouvernement. Pour mémoire, rappelons que les conservateurs avaient prorogé le Parlement, en 2008, pour éviter de se voir éjecter du pouvoir par une



coalition qui aurait uni le Parti libéral et le Nouveau parti démocratique. La deuxième prorogation, à mon sens beaucoup plus grave, a eu lieu en 2009 afin d'éviter un débat de fond sur le sort des détenus transférés aux autorités afghanes sans garantie qu'ils seraient bien traités. Le même genre d'autoritarisme s'observe aussi au Sénat, composé en majorité de sénateurs conservateurs, qui a rejeté par exemple en 2010 un projet de loi sur les changements climatiques sans en débattre.

Un autre exemple est l'adoption forcée à l'horizon d'un nouveau projet de loi modifiant le système d'immigration canadien. Jason Kenney, ministre de l'Immigration, a déposé au Parlement le projet de loi C-31 qui est semblable à celui ayant déjà fait l'objet d'un travail parlementaire (C-11), mais cette fois sans les amendements obtenus par l'opposition au moment où les conservateurs étaient encore minoritaires. Ainsi, afin de modifier radicalement le sens même que nous avons accordé jusqu'ici aux principes

d'asile pour les réfugiés arrivant au Canada, les conservateurs n'hésitent pas à bafouer les pratiques parlementaires.

Si ces méthodes sont tolérées par le parlementarisme canadien et n'ont rien d'illégal, elles doivent être utilisées avec circonspection, car elles minent la confiance des citoyens à l'égard du bon fonctionnement du pouvoir législatif. Lorsqu'un gouvernement abuse de telles prérogatives, le pouvoir exécutif l'emporte sur le législatif et le sort est entre les mains de quelques-uns.

Il faut rendre compte aussi de transformations sur d'autres plans. Les changements institutionnels faits par les conservateurs visent en réalité à changer les valeurs ou les mœurs de la société canadienne. Mais pour changer les institutions, il faut en faire accepter l'idée à la population. On se retrouve en quelque sorte devant une stratégie circulaire: les provocations faites en matière de mœurs favorisent des changements institutionnels, lesquels permettent à leur tour un remodelage des valeurs, et ainsi de suite. Il n'y a ici ni complot, ni dissimulation. Cette opération est menée au grand jour et tambour battant.

Par exemple, le sénateur Boisvenu a relancé la polémique sur la peine de mort. Les partisans sincères et convaincus de celle-ci sont probablement minoritaires parmi le caucus conservateur. Ils n'en ont pas moins défendu le sénateur contre toutes les critiques qui lui ont été adressées, instrumentalisant ainsi le meurtre de sa fille. Le débat qui a suivi leur permet de faire d'une pierre deux coups. D'une part, la radicalité des positions adoptées par le sénateur Boisvenu fait paraître bien modéré le projet de réforme de la justice criminelle au Canada. D'autre part, le faux débat sur la peine de mort – alimenté par des sondages réalisés à toute vitesse et donnant dans la plus nauséabonde démagogie – prépare le terrain pour faire admettre au sein de l'opinion publique une idée jugée jusqu'ici impensable, soit celle que la justice puisse se réduire au châtiement. Rares sont ceux qui veulent la peine de mort. Le vrai sens de ce débat devrait porter sur ce que signifie la justice criminelle dans un pays comme le nôtre. Or, le projet de réforme fait en sorte que nous abandonnons des années de lutte pour la prévention du crime en faveur d'une approche strictement punitive.

Les fins visées et la stratégie déployée par Stephen Harper et son parti sont donc très claires: faire des valeurs des conservateurs celles de toute la population et, pour cela, affaiblir ou instrumentaliser les institutions de manière à atteindre leurs objectifs. À supposer que nous refusions de faire nôtres ces valeurs et que nous condamnions les méthodes préconisées pour les défendre, comment réagir en tenant compte du rapport de force inégal en ce moment au parlement canadien entre les conservateurs et les partis d'opposition? Une grande partie du travail est en réalité déjà accomplie à partir du moment où nous comprenons la nature du problème. Devant les réformes en profondeur

des mœurs politiques et des institutions canadiennes, les citoyens doivent se mobiliser afin de protéger ces mêmes mœurs contre ce qui les déforme et rend plausible ce qui était inconcevable il y a quelques années à peine. Pour le dire autrement, nous devons réagir par une réflexion fondamentale sur ce que nous sommes et voulons être, et toujours nous préoccupé de l'essentiel.

REPRENDRE NOTRE POUVOIR

Il faut cesser de voir comme de simples contingences des réformes qui se veulent structurelles et définitives. Pour ce faire, nous devons activer notre sens civique et remplacer les chiens de garde institutionnels affaiblis par notre gouvernement. Par exemple, si les médias se concentrent sur des faux débats, alors il nous revient à tous d'exiger d'eux des investigations minutieuses et des analyses approfondies. Si les politiciens de l'opposition perdent leur temps en

luttés internes au lieu de jouer le rôle pour lequel ils sont élus, nous devons le leur rappeler. Si nous prétextons ignorer les choix politiques de notre gouvernement et ses conséquences, il nous appartient de multiplier nos sources d'information pour nous renseigner. Si nous contestons les décisions du pouvoir exécutif, nous devons utiliser l'ensemble des moyens légitimes disponibles pour faire entendre notre voix, sans pour autant renier les fonctions et les prérogatives associées à chacun. Critiquer le pouvoir des conservateurs n'est pas remettre en cause le gouvernement lui-même mais, au contraire, solliciter les outils qui sont normalement à la disposition des citoyens pour assurer le meilleur fonctionnement possible de l'État. Toutes ces mesures, l'ensemble de ces obligations qui nous incombent, visent à nous redonner un pouvoir dont nous avons peu à peu été dépossédés.

Pour les conservateurs, le gouvernement dirige et œuvre de manière à ce que les citoyens ne soient pas sollicités pour la bonne marche de l'État. Mais ce faisant, sous prétexte de laisser aux individus la plus grande liberté possible, il appauvrit les moyens civiques nécessaires à la liberté politique. C'est la raison pour laquelle les citoyens doivent se mobiliser. La prise au sérieux par les citoyens de leurs droits, de leurs prérogatives et de leurs responsabilités au sein de la société civile se vérifie au quotidien, dans chaque geste où nous réaffirmons que la coopération de chacun vise le mieux-être de tous. Bien entendu, les conservateurs affirment eux aussi vouloir la justice et le bonheur pour tous. Mais ils nous privent lentement et sûrement de ce qui rend une telle chose possible, en démantelant l'État et les institutions publiques pour en amoindrir le pouvoir ou pour les orienter vers des fins conformes à leurs visées. ●

Il faut cesser de voir comme de simples contingences des réformes qui se veulent structurelles et définitives. Pour ce faire, nous devons activer notre sens civique et remplacer les chiens de garde institutionnels affaiblis par notre gouvernement.

Vers des pratiques émancipatrices

Ouvrir l'imaginaire qui sous-tend le débat sur les institutions démocratiques permet de mettre en lumière des pratiques politiques porteuses de liberté, d'égalité et de solidarité.

MARTIN BREAUGH

L'auteur, professeur agrégé de science politique à l'Université York de Toronto, a publié *L'expérience plébéienne. Une histoire discontinuée de la liberté politique* (Payot-Rivages, 2007)

Dans un article publié le 10 décembre dernier dans *Le Devoir*, Joseph Yvon Thériault défendait avec vigueur nos institutions politiques. Selon lui, la configuration politique dominante de la modernité, notamment le gouvernement représentatif et le système des partis politiques, concrétise l'idée que le peuple doit être au fondement de la « politique », définie comme « l'action pour ordonner la société au-delà des différences ». Cette configuration réussit ainsi à accomplir la difficile et délicate tâche de réconcilier politique et démocratie. Le sociologue insiste sur l'importance des médiations en démocratie et souligne que le rôle des partis politiques est de rendre « lisible le choix des électeurs », dans le cadre d'un régime parlementaire à la Westminster qui offre aux sociétés libérales une nécessaire stabilité politique. C'est pourquoi les tentatives actuelles de « faire de la politique autrement » en diminuant, par exemple, le pouvoir des élus ou en s'attaquant à la partisanerie politique, relèvent de l'« impolitique ».

Cette position résume, à grands traits, les postulats de base de la plupart des acteurs politiques d'ici ou d'ailleurs : c'est celle de Jean Charest et de Nicolas Sarkozy, mais aussi de Barack Obama et de feu Jack Layton. Elle est également la toile de fond du travail des journalistes, commentateurs et autres détenteurs du pouvoir médiatique et communicationnel. Qui plus est, elle rejoint les courants dominants de la recherche en sociologie politique et, de manière encore plus prononcée, en science politique. C'est dire que cette perspective est largement répandue et constitue un des argumentaires les plus importants en faveur de la préservation des institutions politiques actuelles.

Or, l'imaginaire politique qui sous-tend ce débat sur les institutions démocratiques me semble plutôt restreint. Il est nécessaire, pour revitaliser la discussion, d'étendre le champ de nos possibles politiques, notamment en direction de configurations démocratiques capables d'offrir au plus grand nombre une participation politique effective et,

par ce biais, davantage de liberté, de solidarité et d'égalité. C'est pourquoi il importe d'abord de réaliser une analyse critique de cette position qui puise aussi bien dans l'histoire que dans la théorie et la pratique des institutions de la démocratie moderne. Une telle analyse demeure toutefois insuffisante : il faut aussi scruter le réel afin d'y trouver des signes de renouveau politique et de pratiques émancipatrices.

UNE CRITIQUE DE LA POLITIQUE

Le système des partis politiques est une composante fondamentale de la configuration politique dominante de la modernité. Si l'émergence historique des partis au XIX^e siècle coïncide avec l'extension progressive du droit de vote, c'est précisément parce que cette forme d'organisation politique visait à accueillir le plus grand nombre, à offrir une organisation capable de canaliser les énergies démocratiques nouvellement libérées. Comme nous l'enseigne Moisei Ostrogorski dans son ouvrage classique *La démocratie et l'organisation des partis politiques* (1902), ceux-ci sont, dès leur apparition, marqués par une « ligne de parti » qui ruine la spontanéité et réduit l'action politique à des « performances réglées »

(Seuil, 1979, p. 46). Cette discipline de parti est d'ailleurs plus présente en régime parlementaire que présidentiel. Les partis s'y transforment ainsi en « machines électorales » qui visent à obtenir et à préserver, coûte que coûte, le pouvoir politique. De plus, en offrant une lecture totalisante des problèmes politiques – qui se modèlent davantage selon l'air du temps que selon l'optique idéologique choisie –, les partis encouragent

le « conformisme politique » en prônant « l'orthodoxie du parti » établie et relayée par des politiciens professionnels.

La vie politique québécoise d'aujourd'hui illustre bien ces phénomènes. Les deux « vieux » partis, le Parti libéral et le Parti québécois, restent des « machines électorales » ô combien disposées à sacrifier des idées et des principes pour obtenir ou conserver le pouvoir ! Ils sont dirigés par des politiciens de métier maniant aussi bien la langue de bois (« les mains sur le volant ») que la langue de caoutchouc (« la gouvernance souverainiste »). Même la création récente d'un nouveau parti politique, la Coalition avenir Québec, basée sur une volonté d'appréhender les problèmes par le biais de la « lucidité », est réalisée par des politiciens professionnels dont le mot d'ordre idéologique reste, jusqu'à présent, « on verra ». Dans de telles conditions, on voit mal comment les partis politiques rendent « lisible le choix des électeurs ». Au contraire, cette forme

Il importe d'abord de réaliser une analyse critique qui puise aussi bien dans l'histoire que dans la théorie et la pratique des institutions de la démocratie moderne. Une telle analyse demeure toutefois insuffisante : il faut aussi scruter le réel afin d'y trouver des signes de renouveau politique.



OUVRIER DES HORIZONS

Il me semble que deux phénomènes pointent vers un renouvellement des pratiques politiques émancipatrices au Québec et au Canada, c'est-à-dire des pratiques qui cherchent à approfondir la liberté, l'égalité et la solidarité.

D'abord, depuis plusieurs années déjà, on peut observer le réaménagement d'un espace de pensée critique au Québec. Que ce soit par le biais de journaux et de revues engagées (*À Bâbord!*, *Le Couac*, *Nouveaux cahiers*

Christian Tiffet,
*Démocratie et espace
public*, 2012

d'organisation brouille les pistes de l'action politique, porte atteinte à la spontanéité et rend légitime le cynisme ambiant qui mine le rapport qu'entretient la population avec la sphère politique. Le système des partis participe à un désengagement citoyen vis-à-vis des formes dominantes de la pratique politique moderne et contribue à une dépolitisation de la société québécoise.

Certes, le régime parlementaire a conféré une grande stabilité politique au Québec et au Canada. Sans retracer ici l'histoire des considérations aristocratiques, voire antidémocratiques, à l'origine du gouvernement représentatif, il importe de se rappeler que le parlementarisme britannique est d'abord et avant tout un régime de « notables », c'est-à-dire un système qui favorise, par le recours aux élections, un « type d'élite particulier » (Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, Flammarion, 1996). Ce régime est fondé sur des principes formulés explicitement dans le but de réserver l'exercice du pouvoir politique au petit nombre. Dans les faits, comme en théorie, c'est un régime qui confère une grande stabilité politique au prix de la qualité démocratique de l'espace public. De plus, on observe dans ces régimes un rapport particulièrement crispé, même maladif, à l'ordre et à la stabilité, qui se dévoile lorsque surgissent de nouvelles expériences politiques – le mouvement Occupons en est un bel exemple – qui ne s'inscrivent pas dans le cadre des institutions en place. Le désir de stabilité prime ainsi sur l'acceptation de l'expression conflictuelle de la dissidence politique. En effet, que dire de la qualité démocratique de sociétés qui, face à des manifestations pacifiques, déploient massivement les soi-disant « forces de l'ordre », créent des enclos et des périmètres de sécurité tout en adoptant, dans une totale opacité, des décrets permettant la suspension des droits civiques les plus élémentaires? Les événements entourant la rencontre du G20, à l'été 2010 à Toronto, témoignent éloquentement de ce rapport malsain à l'ordre.

du socialisme, *Possibles*, *Relations*) ou par la création récente de maisons d'édition de qualité (Écosociété, Lux, M éditeur), les idées semblent avoir retrouvé leurs lettres de noblesse. Cette vigueur se manifeste notamment par l'introduction, dans le débat public, de problèmes politiques fondamentaux trop souvent négligés par les tenants du statu quo politique: la décroissance, les poursuites-bâillons, la montée du masculinisme, la souveraineté alimentaire, etc. Ce nouvel espace pour la pensée critique témoigne d'une volonté de renouveler les paramètres du débat public et, ce faisant, d'ouvrir sur des horizons autres que ceux de l'état actuel des réalités politiques.

Ensuite, la globalisation néolibérale a été un redoutable catalyseur des forces sociales et politiques extraparlémentaires. Le mouvement altermondialiste, du Sommet des Amériques à Québec en 2001 au mouvement des Indignés de l'automne 2011, demeure un formidable laboratoire politique où l'utopie d'une vie émancipée se collette aux exigences de l'action à plusieurs. Dans le cas du mouvement Occupons, l'intelligence avec laquelle les assemblées générales se sont organisées afin de permettre une participation maximale et respectueuse du plus grand nombre force l'admiration. Lorsque l'on compare ces assemblées aux délibérations de l'Assemblée nationale et de la Chambre des communes, c'est à se demander lesquelles réussissent davantage à concilier politique et démocratie. Il me semble que la poursuite de telles expériences de la vie collective serait en mesure d'enrichir notre imaginaire et d'offrir des pistes pour une éventuelle re-composition de l'action politique, qui approfondirait notre rapport à la démocratie. L'esprit de cet effort rejoint l'attitude de ce penseur infatigable de l'autonomie qu'était Cornelius Castoriadis, quand en réponse à la question « Que voulez-vous donc? Changer l'humanité? », il affirma: « Non, quelque chose d'infiniment plus modeste: que l'humanité se change, comme elle l'a déjà fait deux ou trois fois » (« Voie sans issue? », *Le monde morcelé. Les carrefours du labyrinthe 3*, Seuil, 2000, p. 124). ●

Renouveler la culture politique

La démocratie n'est jamais acquise. Il faut la reprendre sans cesse, en améliorant la représentativité des députés, la délibération citoyenne et la participation de tous aux affaires de la Cité.

DIANE LAMOUREUX

L'auteure est professeure au Département de science politique de l'Université Laval

Les mouvements qui se sont développés durant la dernière année, que ce soit « le printemps arabe », celui des Indignés en Espagne et en Grèce ou, plus proche de nous, les mouvements Occupons en Amérique du Nord, montrent que faire de la politique autrement est possible et dépasse le simple slogan électoraliste d'un parti en manque d'idées. Plusieurs traits communs à ces mouvements nous indiquent des voies possibles de renouvellement de la démocratie.

D'abord, ce sont des mouvements qui se développent en dehors du cadre institutionnel établi. C'est une condition démocratique fondamentale, à plus forte raison quand les institutions sont depuis longtemps captées par des dictateurs, comme dans le monde arabe, ou colonisées par des élites financières ou autres, comme en Europe et en Amérique du Nord, qui se préoccupent peu du sort des populations sur lesquelles elles expérimentent diverses politiques d'austérité. Pour qu'une démocratie représentative fonctionne, les

populations ont besoin de se sentir représentées, ce qui est de moins en moins le cas puisque autant la gauche que la droite semblent se plier, avec plus ou moins de contorsions, aux diktats du néolibéralisme. Ces mouvements ont largement pris la forme du réseau. Devant la verticalité des tours de la finance et d'un pouvoir plus ou moins autoritaire et paternaliste, ils remettent à l'ordre du jour les liens hori-



Christian Tiffet, *Pédagogie vivante*, 2012

L'éducation citoyenne à l'école

JACQUES RACINE

L'auteur, théologien, a été membre du Conseil supérieur de l'éducation

Avec raison, on relie bien souvent la vitalité démocratique d'une société à la qualité de l'éducation citoyenne promue par son système éducatif. Dans le programme de formation de l'école québécoise, l'éducation à la citoyenneté est placée de façon explicite dans le domaine général de formation intitulé Vivre-ensemble et citoyenneté. C'est tout le personnel de l'école, considérée comme une microsociété, qui est invité à contribuer à développer une conscience citoyenne sous le leadership de la direction de l'école et du conseil d'établissement. Certaines

disciplines sont plus directement identifiées comme lieux d'apprentissage au vivre-ensemble et à la citoyenneté. Par exemple, les programmes d'histoire ont la tâche de construire, chez l'élève, la conscience citoyenne et de consolider l'exercice de la citoyenneté. Le programme Éthique et culture religieuse doit quant à lui contribuer au développement de la pratique du dialogue moral. Enfin, le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport reconnaît que l'animateur à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire joue un rôle significatif dans la formation citoyenne, en proposant aux élèves de réaliser divers projets.

Voici, brièvement résumées, les grandes visées officiellement retenues. Mais qu'en est-il sur le terrain? On constate que la situation est fort différente d'une école à l'autre. Certains enseignants en histoire n'acceptent pas le mandat qui leur est confié en éducation à la citoyenneté; trop d'en-

zontaux – les liens de concitoyenneté – que peuvent tisser les citoyennes et les citoyens en dehors des institutions.

Ensuite, ayant saisi que ce n'est pas en recyclant de vieilles idées que l'on est à même de régler les problèmes que celles-ci ont contribué à créer, ces mouvements n'ont pas proposé un plan-miracle, mais ont mis en œuvre des modalités de délibération publique pour chercher à plusieurs des voies de solution. La majorité silencieuse s'est soudain mise à parler.

Enfin, ces mouvements sont également animés par un sens de l'intérêt public. Ils ne parlent pas au nom d'une catégorie particulière de la population ou d'intérêts privés, mais remettent à l'ordre du jour cette idée tenace du «peuple», qui constitue après tout la base de la démocratie. Certes, le «peuple» n'est pas homogène. Le fait que 99% des citoyens puissent se reconnaître des intérêts opposés à ceux du 1% n'implique pas que leurs intérêts soient semblables. En invoquant le «peuple» contre les «élites», ils contribuent partiellement à délégitimer les prétentions de ceux d'en haut à les représenter sans véritablement les consulter et à mettre de l'avant la recherche de solutions collectives viables sur les plans social, environnemental, culturel, politique et économique.

C'est pourquoi ces mouvements sont riches en enseignements pour ceux et celles qui réfléchissent aux divers moyens de renouveler une démocratie appauvrie qui se limite de plus en plus à des procédures électorales et semble préférer les clients et les consommateurs aux citoyens. Pour surmonter les problèmes qui caractérisent actuellement cette démocratie, nous aurions intérêt à agir sur trois plans: réformer la démocratie représentative, renouer avec la culture délibérative, mettre en place des modalités de démocratie participative.

RÉFORMER LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE

L'amélioration de la représentativité de nos institutions, afin d'en augmenter la crédibilité, passe par une réforme

seignants des cours d'éthique et culture religieuse n'ont pas reçu la formation adéquate; des animateurs à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire ont souvent à charge tellement d'écoles que leur influence ne peut être que restreinte; des directions d'école et des conseils d'établissement sont davantage préoccupés par les questions de gestion et négligent cette partie de leur mission, etc. Outre ces tristes constats, existe-t-il des exemples significatifs en matière d'éducation à la citoyenneté qui seraient à implanter plus largement dans le milieu scolaire?

En septembre 2011, plus de 3000 établissements scolaires adhéraient au regroupement des établissements verts Brundtland (EVB), initié par la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ, devenue en 1993 la Centrale des syndicats du Québec – CSQ). Dans un EVB, on «agit localement tout en pensant globalement», c'est-à-dire que l'on pose des

du mode de scrutin. Notre mode de scrutin actuel souffre de deux défauts majeurs: il permet à des partis qui n'ont pas obtenu la majorité des voix de jouir de majorités parlementaires confortables (nous en faisons actuellement l'expérience amère au fédéral et au provincial); il restreint fortement l'«offre» politique dans des sociétés de plus en plus fragmentées. Un mode de scrutin faisant une large part à la proportionnelle ne résoudrait pas magiquement ces deux problèmes, mais rendrait plus difficile de jouir d'une majorité parlementaire sans avoir l'appui d'une majorité de l'électorat. Il favoriserait ainsi un pluralisme politique institutionnel – plus de partis politiques reflétant mieux les diverses sensibilités politiques présentes au sein de l'électorat –, ce qui aurait probablement un effet sur le taux de participation électorale, puisque moins de personnes auraient l'impression de «perdre» leur vote en favorisant un candidat ou une candidate qui a de faibles possibilités d'être élu, ou parce qu'il n'y a pas de parti politique dont le programme rejoint leurs aspirations.

Il serait également possible d'envisager des modifications au fonctionnement des commissions parlementaires afin de donner plus de pouvoir d'influence à la population sur le plan législatif. On pourrait imaginer une composante citoyenne à celles-ci et en faire le lieu d'un véritable échange démocratique plutôt qu'une succession de points de vue. Il serait également possible de créer des commissions citoyennes sur certains enjeux, comme cela s'est fait en Colombie-Britannique sur la réforme du mode de scrutin.

RENOUER AVEC LA CULTURE DÉLIBÉRATIVE

Toutefois, il me semble que c'est sur le terrain de la démocratie délibérative qu'il faut surtout agir pour changer notre culture politique et faire en sorte que les citoyennes et citoyens puissent vraiment avoir l'impression de participer aux choix collectifs plutôt que de les subir. La délibération

gestes concrets et constants afin de contribuer à créer un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique. On y promeut des actions qui favorisent la démocratie, les droits humains, la coopération, l'équité, la solidarité, mais aussi la collaboration avec des organismes comme Oxfam, le Club 2/3, Équiterre, Amnistie internationale, Développement et Paix, etc. Ce mouvement s'inspire des travaux de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, présidée par Gro Harlem Brundtland. Chaque école doit répondre à certains critères pour pouvoir être reconnue comme EVB. Il s'agit d'un véritable projet éducatif qui rejoint tous les membres de l'école.

Autre exemple d'effort de développement d'une conscience citoyenne: des enseignants font la promotion de la pédagogie coopérative qui s'inspire des travaux de Freinet et de Piaget. Les finalités de cette pédagogie rejoignent les

publique est au cœur de la tradition démocratique occidentale, mais aussi d'autres traditions démocratiques, puisque la palabre a été pratiquée et se pratique encore dans moult sociétés. Délibérer publiquement, c'est prendre au sérieux le vivre-ensemble et faire en sorte que toutes les personnes qui le désirent puissent participer au débat public. La délibération publique n'est pas un concours oratoire, mais la recherche d'un socle commun qui prend en compte les diverses positions qui émanent des participants. Cela implique d'expliquer les raisons qui président à

nos prises de position, pour les faire comprendre aux autres, mais aussi d'écouter les bonnes raisons des autres et d'en tenir compte dans la décision finale. En ce sens, la démocratie délibérative implique l'établissement de liens entre tous ceux et celles qui participent au débat public, liens qui ne découlent pas des institutions mais du fait d'échanger sur le vivre-ensemble.

Les lieux de cette démocratie délibérative peuvent être multiples : places publiques, médias officiels ou alternatifs, forums de discussion, assemblées générales, etc. Ce qui importe, c'est que l'on respecte les principes d'inclusion, d'ouverture, de réciprocité et d'empathie. Et surtout que la délibération publique ne soit pas une simple séance de parlotte ou de jasette, mais qu'elle débouche sur des décisions collectives contraignantes. Cela ne signifie pas nécessairement qu'il y aura consensus, mais permettra de mieux cerner les enjeux et surtout de faire appel aux capacités citoyennes plutôt que de s'en remettre à l'expertise de quelques-uns.

VERS UNE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Finalement, on doit favoriser la participation politique. Actuellement, la politique est plutôt l'affaire de professionnels

exigences de la vie dans une société ouverte et plurielle : reconnaissance des droits et responsabilités des élèves, partage des tâches entre eux, résolution collective des conflits, réflexion régulière sur le vivre-ensemble du groupe ainsi que sur l'intégration de chaque élève. Certains professeurs au niveau primaire gèrent leur classe selon cette approche coopérative, en créant un conseil qui se réunit chaque semaine pour faire le point, distribuer les tâches aux élèves, résoudre les conflits, préciser les règles de fonctionnement et les obligations. Une école pourrait aussi être dite coopérative si tous les intervenants acceptaient de se laisser inspirer par cette pédagogie et par les pratiques auxquelles elle donne lieu.

Ces deux exemples ne doivent pas faire oublier les efforts des enseignants qui favorisent, au sein de leur enseignement des différentes disciplines, une véritable éduca-

tion à la citoyenneté attentive aux enjeux sociaux. Diverses activités parascolaires contribuent également à cette formation citoyenne : parlement-modèle, coopérative scolaire, voyage humanitaire, conseil d'école, etc. Certains proposent la création d'un cours spécifique d'éducation à la citoyenneté, mais cela ne la réduirait-elle pas à une « petite matière » marginale avec tout ce que cela signifie ? Ne vaut-il pas mieux appuyer les réussites locales, favoriser leurs conditions de réalisation, les faire connaître ? Devons-nous nous résigner à conclure que l'éducation à la citoyenneté n'appartient pas à la mission de toute l'école, que celle-ci n'a pas la responsabilité d'atteindre les finalités liées à ses programmes d'enseignement, qu'elle n'est pas, avec d'autres, garante par sa mission même de la vitalité de la démocratie au Québec ?

qui jouent parfois à la chaise musicale en passant d'un parti à l'autre et semblent interchangeable. Les citoyens sont quelquefois appelés aux urnes, mais plusieurs questions surgissent en dehors des campagnes électorales (par exemple, le Plan Nord ou la réforme du régime des retraites). Les médias ne jouent plus leur rôle de quatrième pouvoir et se cantonnent de plus en plus à une information-spectacle – une insulte à l'intelligence citoyenne –, en plus d'être contrôlés par quelques magnats de la presse. Cela rend difficile de maintenir l'intérêt pour les choses politiques.

Pour permettre une participation citoyenne maximale à la politique, des mesures comme le référendum d'initiative populaire ne suffiront pas. C'est toute l'organisation de la société qu'il faut repenser afin de dégager le temps nécessaire à l'action concertée et de montrer que la démocratie s'accommode mal de structures autoritaires ou de grandes inégalités sociales. Cela implique entre autres une véritable éducation civique au primaire et au secondaire, des lieux de travail plus participatifs et des rémunérations plus égalitaires, un partage plus équitable des tâches domestiques et des soins aux personnes dépendantes, une autre façon de penser les quartiers et les milieux de vie.

De façon fugace, on peut voir cette démocratie participative s'incarner dans les assemblées générales de nos organisations, dans des expériences comme le parlement de la rue donnant voix aux personnes vivant des situations de pauvreté pour réfléchir à cette question, ou encore dans les budgets municipaux participatifs. C'est en expérimentant concrètement le plaisir de l'action concertée et en voyant l'enrichissement que cela apporte à nos vies que nous serons à même de soutenir l'intérêt pour la politique.

Utopie ? La démocratie est une construction qu'il faut reprendre sans cesse, nécessairement imparfaite et inachevée. Mais le rêve permet de ne pas se contenter du médiocre. ●

tion à la citoyenneté attentive aux enjeux sociaux. Diverses activités parascolaires contribuent également à cette formation citoyenne : parlement-modèle, coopérative scolaire, voyage humanitaire, conseil d'école, etc. Certains proposent la création d'un cours spécifique d'éducation à la citoyenneté, mais cela ne la réduirait-elle pas à une « petite matière » marginale avec tout ce que cela signifie ? Ne vaut-il pas mieux appuyer les réussites locales, favoriser leurs conditions de réalisation, les faire connaître ? Devons-nous nous résigner à conclure que l'éducation à la citoyenneté n'appartient pas à la mission de toute l'école, que celle-ci n'a pas la responsabilité d'atteindre les finalités liées à ses programmes d'enseignement, qu'elle n'est pas, avec d'autres, garante par sa mission même de la vitalité de la démocratie au Québec ?

La délibération publique n'est pas un concours oratoire, mais la recherche d'un socle commun qui prend en compte les diverses positions qui émanent des participants.

Le corset canadien

Les initiatives québécoises de renouvellement de la démocratie sont étouffées par les principes qui fondent le Canada d'aujourd'hui.

AMÉLIE DESCHENEAU-GUAY

La crise de la démocratie que traversent présentement nos sociétés se manifeste par différents symptômes: dépolitisation croissante, montée de l'individualisme au détriment des projets sociétaux, primauté des droits individuels sur les responsabilités collectives, juridiciarisation du politique, approfondissement d'une démocratie de procédures et d'une vision technicienne de la société, etc. Devant l'ampleur des forces technico-marchandes en présence, il est tentant de vouloir réfléchir la société en termes gauche/droite, afin de révéler les antagonismes opposant les citoyens et les élites socio-économiques au pouvoir et de faire converger les luttes sociales autour de buts communs. Au Québec, devant la montée en puissance de la droite canadienne, certains souhaitent orienter davantage le débat en ces termes, principalement parce que l'opposition fédéralistes/nationalistes, qui a marqué notre histoire politique, nous ferait stagner. À leur yeux, il vaudrait mieux dépasser ce vieil atavisme non résolu qu'est le nationalisme québécois, qui empêcherait la gauche et les luttes sociales d'avancer avec, entre autres, la gauche canadienne-anglaise. Dans un contexte où la défense des droits prime sur les revendications politiques nationales, les enjeux soulevés par le nationalisme québécois paraissent dépassés.

Or, tant que la question nationale restera irrésolue, tant que le Québec restera une province au sein du Canada, le «pouvoir du peuple» québécois et ses initiatives de renouvellement de la démocratie resteront entravés par les principes mêmes qui fondent ce pays. Les revendications de liberté et d'autonomie collectives portées par le projet de souveraineté du Québec sont foncièrement incompatibles avec le cadre canadien.

En effet, au Canada, le principe de la primauté du droit sur le politique, loin de s'inspirer des idéaux de la démocratie, s'est imposé lors de l'adoption de la loi constitutionnelle de 1982 (Gilles Bourque et Jules Duchastel, «Démocratie et identité postnationale», *Le Devoir*, octobre 1996). Cette constitutionnalisation de la citoyenneté par-

ticulariste – la seule reconnaissance des droits nationaux étant ceux des Autochtones – fait en sorte que toute référence à un horizon commun qui réunirait les citoyens au-delà de la promotion de leurs droits catégoriels respectifs est impossible. Pourtant, il n'existe pas de citoyenneté sans une culture ni un territoire communs; la démocratie est toujours enracinée dans une communauté politique. La communauté nationale permet de fonder un horizon commun qui dépasse les intérêts des groupes sociaux. Le danger de cet individualisme ainsi constitutionnalisé, ancré dans la culture et les textes canadiens, réside dans la pos-

L'auteure est
secrétaire de rédaction à *Relations*



sible ghettoisation des individus dans leurs groupes d'appartenance, au détriment d'un lien politique les rassemblant au-delà de leurs attaches particulières.

Christian Tiffet,
*La bonne marche
du Canada, 2012*

DES LIMITES MÉCONNUES

Le renouvellement de la démocratie québécoise est entravé par la structure même du régime canadien. En effet, dans ce cadre, les volontés de la société québécoise restent soumises à une «démocratie de deuxième niveau», à la surveillance du Canada – fort d'une Constitution qui lui permet d'agir selon son «intérêt national» – ainsi qu'aux jugements de la Cour suprême. Dans un article paru dans *Le Devoir* du 30 décembre dernier et appuyé par les Intellectuels pour la souveraineté, André Binette montre que si plusieurs projets de réforme des institutions politiques québécoises ont été mis de l'avant au cours des dernières années pour revitaliser la démocratie, ces initiatives procèdent souvent d'une méconnaissance des limites du cadre constitutionnel canadien.

Celui-ci, rappelons-le, a été imposé au Québec. Plusieurs de ces initiatives ne peuvent se déployer pleinement dans le cadre actuel, au risque d'être refusées par les tribunaux canadiens.

Un exemple de réforme trompeuse, populaire dans un contexte de revalorisation du royalisme canadien, est d'abolir la monarchie constitutionnelle. Par exemple, le Québec ne peut, même s'il le voulait, abolir la fonction de lieutenant-gouverneur, qui est nommé par le gouvernement fédéral et dont la signature est nécessaire à l'application de *toutes les lois du Québec*. Selon la loi constitutionnelle de 1982, il faut l'unanimité des dix provinces et du Parlement fédéral pour abolir les fonctions de gouverneur général du Canada et de lieutenant-gouverneur.

Un autre exemple: l'abolition du régime parlementaire de type britannique, dont le principe de «gouvernement responsable» est un pilier. La fameuse «ligne de parti», si souvent décriée par les citoyens, est issue de ce principe du gouvernement responsable enchâssé dans le parlementarisme canadien. La bonne marche du gouvernement réside dans la confiance du parlement, qui est construite par la discipline de parti. Cette «ligne de parti», qui pourrait être assouplie considérablement dans un régime présidentiel,

est dans les faits imposée par le cadre constitutionnel canadien et inhérente au parlementarisme de type britannique – protégé par la loi constitutionnelle de 1982.

Ces quelques limites au pouvoir constituant québécois, fixées par la Cour suprême du Canada, sont peu connues. Seule la souveraineté du Québec donnera au peuple la pleine capacité d'approfondir sa démocratie et de se donner des institutions entièrement légitimes. De plus, dans un contexte où sévit, depuis plus de trente ans, une globalisation capitaliste aux effets délétères sur les cultures locales et nationales, il est impératif de lutter avant tout contre une vision du monde uniformisante et contre la perte de la diversité des formes de la vie en société, peu importe nos «appartenances catégorielles». Car la crise actuelle de la démocratie est une crise du monde commun, des lieux de rencontres institutionnels où les acteurs sociaux tissent la société.

L'indépendance du Québec, et les interrogations quant à l'avenir collectif qu'elle implique, peuvent régénérer la démocratie. Car le fédéralisme canadien est irréformable sur le fond. Il est impossible pour le Québec d'y obtenir l'ensemble des pouvoirs auxquels il aspire, sans parler de ceux qui seraient nécessaires aux changements structurels en vue d'un Québec juste et écologique exerçant sa pleine souveraineté politique. C'est à ce moment que pourront bien davantage se déployer les débats gauche/droite, dans des structures institutionnelles souveraines légitimes. ●

Au Canada, le principe de la primauté du droit sur le politique, loin de s'inspirer des idéaux de la démocratie, s'est imposé lors de l'adoption de la loi constitutionnelle de 1982.

POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

LIVRES

- AGAMBEN, Giorgio et al., *Démocratie, dans quel état?*, Montréal, Écosociété, 2009.
- ARTOUS, Antoine, *Démocratie, citoyenneté, émancipation*, Paris, Syllepse, 2010.
- BLONDIAUX, Loïc, *Le nouvel esprit de la démocratie: actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil, 2008.
- BOUCHARD, Roméo (dir.), *Libérer les Québécois*, Montréal, Écosociété, 2007.
- BREAUGH, Martin et DUPUIS-DÉRI, Francis (dir.), *La démocratie au-delà du libéralisme: perspectives critiques*, Outremont, Athéna, 2009.
- CAILLÉ, Alain (dir.), *Quelle démocratie voulons-nous? Pièces pour un débat*, Paris, La Découverte, 2006.
- CASTORIADIS, Cornelius, *Démocratie et relativisme: débats avec le MAUSS*, Paris, Mille et une nuits, 2010.
- COUTROT, Thomas, *Démocratie contre capitalisme*, Paris, La Dispute, 2005.
- GINGRAS, Anne-Marie, *Médias et démocratie. Le grand malentendu*, Québec, PUQ, 2009.
- KEMPF, Hervé, *L'oligarchie ça suffit, vive la démocratie*, Paris, Seuil, 2011.

LASCH, Christopher, *La révolte des élites et la trahison de la démocratie*, Paris, Flammarion, 2007.

NADEAU, Christian, *Justice et démocratie: une introduction à la philosophie politique*, Montréal, PUM, 2007.

OUELLET, Maxime, «Capitalisme, démocratie et pouvoir dans la société globale de l'information», dans E. George et F. Granjon, *Critiques de la société de l'information*, Paris, L'Harmattan, 2008.

RANCIÈRE, Jacques, *La haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique, 2005.

REVUES

- À *Bâbord!*, C. Vaillancourt, «De la démocratie à la ploutocratie», n° 16, octobre-novembre 2006; dossier «Réinventer la démocratie», n° 3, janvier-février 2004.
- Développement social*, dossier «Démocratie 1, cynisme 0», vol. 12, n° 3, février 2012.
- LAMOUREUX, Diane, «Démocratiser radicalement la démocratie», *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 21, n° 1, 2008.
- Monde commun*, «Claude Lefort. Les aventures de la démocratie», 11^e colloque annuel du CIRCEM, octobre 2011.
- Relations*, D. Peschard, «Pas de démocratie sans voix!», n° 743, septembre 2010; R. Bouchard,

«Ce n'est pas la carte électorale qu'il faut changer, c'est notre système de représentation», n° 728, novembre 2008; A.-M. Gingras et C. Côté, «Harper et le contrôle de l'information», n° 728, novembre 2008; J.-C. Ravet, «Fragile démocratie», n° 726, août 2008; dossier «La démocratie sous tutelle», n° 711, septembre 2006; A. Brouillette, «De la culture démocratique», n° 692, mai 2004.

FILMS

- L'encerclément: la démocratie dans les rets du néolibéralisme* de Richard Brouillette, Québec, 2009.
- République: un abécédaire populaire* de Hugo Latulippe, Québec, 2011.

SITES

- <citoyennete.qc.ca>: Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté
- <démocratie-nouvelle.qc.ca>
- <mdcq.qc.ca>: Mouvement Démocratie et Citoyenneté du Québec
- <pasdedemocratiesansvoix.qc.ca>
- <quebecvote.ca>
- <sansparti.org>



Centre Justice et foi

Soirée-bénéfice à Québec

L'ENGAGEMENT SOCIAL DES CHRÉTIENS AU QUÉBEC : PASSAGES ET DÉFIS

Dans le cadre de sa **campagne de financement 2012** et dans la foulée des **70 ans de la revue *Relations***, le Centre justice et foi invite **Jacques Racine** comme conférencier.

Il rappellera l'évolution de l'engagement social des croyants dans la société québécoise au cours des sept dernières décennies, un engagement marqué par des ruptures et des renouveaux, des pertes et des découvertes, des doutes et des convictions réaffirmées.

Jacques Racine est membre du comité de rédaction de la revue *Relations*. Il a participé activement au comité Québec de la revue dans les années 1980. Théologien et sociologue apprécié, il a nourri la réflexion et la pratique de nombreux intervenants œuvrant dans le domaine de l'éthique sociale. Il a été vice-recteur de l'Université Laval. Il est aussi l'auteur de nombreux écrits sur le catholicisme québécois.

Le lundi 28 mai 2012 à 17 h 30
Au **Collège St-Charles-Garnier** (entrée Médiathèque),
1150, boul. René-Lévesque Ouest, Québec

Prix d'entrée : 70 \$
Pour les soixante-dix ans de Jacques Racine et
de *Relations*, 70 personnes (et plus) à 70 \$ (et plus).
Un goûter sera servi à 17 h 30.

Veuillez svp confirmer votre présence avant **le 18 mai 2012**
à Christiane Le Guen, <cleguen@cjf.qc.ca> / 514-387-2541, poste 234.

RENSEIGNEMENTS : <CJF.QC.CA>

Soirée-bénéfice à Montréal

QUAND LA FOI ET LA JUSTICE S'EMBRASSENT. DES EXPÉRIENCES D'ENGAGEMENT DANS UNE SOCIÉTÉ PLURALISTE

Dans le cadre de sa **campagne de financement 2012** et dans la foulée des **70 ans de la revue *Relations***, le Centre justice et foi invite **Céline Dubé** comme conférencière.

Elle nous parlera de ses expériences d'engagement pour la justice en lien avec son engagement en tant que femme chrétienne. Elle présentera certains des défis importants pour la société québécoise actuelle et pour l'Église.

Céline Dubé est membre du comité de rédaction de la revue *Relations* depuis près de vingt ans. Engagée avec la Congrégation Notre-Dame et la communauté de base Justice Solidarité, elle vit en milieu populaire. Féministe et solidaire de plusieurs groupes de femmes, elle a animé le Réseau œcuménique des femmes, cofondé le Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale (CATHII) et s'implique auprès des personnes récemment immigrées.

Le lundi 4 juin 2012 à 17 h 30
À la **Maison Bellarmin**,
25, rue Jarry Ouest (coin St-Laurent), Montréal

Prix d'entrée : 70 \$
Pour les soixante-dix ans de Céline Dubé et
de *Relations*, 70 personnes (et plus) à 70 \$ (et plus).
Un goûter sera servi à 17 h 30.

Veuillez svp confirmer votre présence avant **le 25 mai 2012**
à Christiane Le Guen, <cleguen@cjf.qc.ca> / 514-387-2541, poste 234.



Variation 6

Sonnez les matines

TEXTE : SUZANNE JACOB

PEINTURE : MARIE SURPRENANT

Qui sait raser ses moutons et tisser lui-même les draps entre lesquels il rêve? Qui saurait seul trouver la source de l'eau et fabriquer le verre dans lequel il la boit? Aucun vêtement ne m'habille

que je ne doive au savoir-faire des autres. Si un extraterrestre m'enlevait pour m'interroger, que pourrais-je donc lui répondre sur la domestication du feu, des ondes sonores, électriques, électromagnétiques? Sur la manière de faire de la farine de quenouille? Lui parlerais-je de la loupe de mon grand-père qui était la mère du feu à l'époque où je le croyais? Qui pourrait, parmi nous, en quelques heures, me fabriquer une mine pour mon crayon? Qui abattrait l'arbre, le pèlerait, le moudrait, me donnerait une feuille de papier? Pire que moi, il y a des gens qui ne mangent pas les amélanches parce qu'ils ne se fient qu'au Bureau pour ce qui est des comestibles. Pire qu'eux, je ne connais la recette ni de l'eau de Javel ni du peroxyde.

Avec toute cette ignorance détaillée, j'ai le droit de vote. C'est bouleversant. À ma décharge, je peux compter jusqu'à dix pendant que le boson de Higgs me garde dans la gravité.

Dans l'autobus 55 de ma communauté urbaine, une usagère a prié un usager de lui céder sa place: « S'il vous plaît, je me sens mal. » L'usager n'a pas bougé. Il a réfléchi. D'une voix bien timbrée, il a fini par chantonner: « Fais ton lavage, fais ton lavage, fais ton lavage, tu ne sentiras plus rien. » Nous étions déjà debout, nous avons tous et toutes cédé nos places assises. L'usager nous a médités longuement du regard avant de déclarer: « Je suis raciste. » Il a épelé « raciste ». Or, il se trouvait que l'usagère était la seule rousse du convoi, une rousse naturelle; je n'ai trouvé aucune autre explication plausible à la déclinaison de racisme de l'usager.

Je suis descendue à l'arrêt de l'Hôtel-Dieu avec des gens à béquilles et à marchettes qui tombaient dans la gadoue de la piste cyclable. Un homme a dit: « Et dire que sa voix pèse le même poids que la mienne quand elle tombe dans l'urne. » Impossible de vous dire s'il parlait du maire ou du raciste, impossible de vous dire s'il parlait de l'urne électorale ou de l'urne funèbre car je m'affairais à déprendre sa canne dont les crampons s'étaient coincés dans une faille

de l'asphalte. Je suis un être sans méfiance. Les deux urnes me conviennent, la première en carton, la seconde en téflon si ça vous chante. Je suis un être qui vous en saura gré. De quoi? D'avoir élu l'une ou l'autre des deux urnes.

La veille, j'avais appris que la lune n'est pas un astre mort et que les mouches aiment l'alcool de banane et s'en servent comme agent prophylactique.

Quand je me présente au guichet automatique, un grand dadai en veston-cravate surgit dans l'écran. Il sourit largement, il me tend la main. Il quête. Je ne lui fais pas confiance. J'ignore ce qu'il sait. Sait-il pour qui il quête? Travaille-t-il là pour un dentiste? Pour un couturier? Pour un club d'échangistes? Je jappe et il disparaît. Il a peur des chiens.

La femme rousse se sent de moins en moins mal parce qu'elle se répète la comptine ahurissante: « Fais ton lavage (ter), et tu ne sentiras rien. » À force de répéter ce poème rythmé qui la sidère, elle revoit son enfance, sa mère, son père, l'Écosse peut-être, et elle est prise d'une envie incompressible de danser sur une planche à laver. Elle se porte mieux que si l'usager lui avait cédé sa place.

La glace non plus, tu ne saurais pas la faire en Somalie. Descendez en arrière s'il vous plaît et entrez dans la rivière par la porte de la baleine qui était une hyène il y a des millions d'années,

aux enchères, renchérissons: je laisse aller l'assassin aux prothèses, à la langue embaumée de pchitt-pchitt à l'essentiel de menthe,

oui, j'irai voter, car j'en ai le droit, mon devoir étant mal défini, car comment on s'y exerce, ça n'est pas dit,

l'étiquette qui irrite ma nuque, dit pourtant où est fabriqué ce que je porte, mais rien, absolument rien des conditions de travail que j'entérine ou que je refuse quand je veux me prévaloir de mon droit de vote,

je me méfie mais je compte sur vos voix, les autres et frère Jacques, oui, nous dormons. ●



Pictures of nothing 48, 2009, huile sur papier, 86 X 66 cm



Le Bénin, une stabilité exceptionnelle

La République du Bénin a eu une vie politique très animée sous la colonisation et pendant les trente premières années de son indépendance, avant de devenir un modèle ouest-africain pionnier de stabilité démocratique.

AMZAT BOUKARI-YABARA

L'auteur, historien, est postdoctorant au Groupe interuniversitaire d'études et de recherches sur les sociétés africaines (GIERSA) du Département d'anthropologie de l'Université de Montréal

Le Bénin est le premier pays d'Afrique francophone à avoir mené intégralement un processus de renouveau politique et constitutionnel fondateur d'une culture démocratique. D'autres pays du continent ont essayé de le faire avec plus ou moins de succès. Depuis la Conférence des Forces Vives de la Nation, en février 1990, la spécificité du Bénin résulte incontestablement de la dynamique interne de sa société et de sa classe politique, ainsi que d'une histoire mouvementée dont les Béninois ont tiré de précieuses leçons.

UN DEMI-SIÈCLE MOUVEMENTÉ

Pays ouvert sur le golfe de Guinée, le Bénin est situé entre le Nigeria, le Niger, le Burkina Faso et le Togo. Cette ancienne colonie française, autrefois nommée Dahomey, a traversé trois grandes périodes depuis la proclamation de son indépendance, le 1^{er} août 1960, par Hubert Maga. Durant la première période (1963-1972) – entre le coup d'État militaire mené par le colonel Christophe Soglo, le 28 octobre

1963, et l'arrivée au pouvoir de l'officier Mathieu Kérékou, le 26 octobre 1972 –, le Dahomey connaît une succession de crises politiques. Une dizaine de chefs d'État différents, une expérience atypique de troïka présidentielle tournante (Maga, Apithy, Ahomadegbe) fondée sur des équilibres régionaux et, surtout, cinq coups d'État militaires donnent l'image d'un pays ingérable.

Entre 1972 et 1990, Mathieu Kérékou instaure un régime révolutionnaire autoritaire à parti unique qui se déclare officiellement marxiste-léniniste en novembre 1974. Les entreprises sont nationalisées et les syndicats sont unifiés. Le régime rebaptise le pays en République populaire du Bénin (RPB), en hommage à cet ancien royaume précolonial situé au nord-est de l'ancien royaume du Dahomey. La proximité – pourtant superficielle – de la RPB avec les régimes soviétique et maoïste lui vaut l'inimitié de plusieurs régimes africains et occidentaux. Ainsi, une célèbre page de l'histoire populaire a lieu, le 16 janvier 1977 à Cotonou, lorsque la population repousse une tentative de putsch menée par Bob Denard et une troupe de mercenaires étrangers.

À la fin des années 1980, avec l'effondrement du bloc soviétique, le Bénin entre dans sa troisième phase. Les pressions externes et internes conduisent le régime militaire à s'ouvrir au libéralisme économique en appliquant le Consensus de Washington des institutions financières internationales, et à préparer la transition vers la démocratie. Avant le discours tenu au Sommet France-Afrique de La

Baule par le président français François Mitterrand, qui conditionne l'aide économique de la France à des avancées en matière de liberté et de démocratie, le Bénin lance la vague des conférences nationales en Afrique. Du 19 au 28 février 1990, sous la présidence de l'archevêque de Cotonou, M^{gr} de Souza, la Conférence des Forces Vives de la Nation réunit cinq cents délégués qui mettent en place un Haut Conseil de la République. Celui-ci est chargé de préparer un gouvernement de transition dirigé par Nicéphore Soglo, ancien administrateur de la Banque mondiale. Le 11 décembre 1990, un référendum approuvé par 93% des Béninois légitime la nouvelle Constitution.

En février 1991, Soglo est élu président face à Kérékou. Toutefois, l'élection de 1996 ramène Kérékou au pouvoir, et le vote de 2001 confirme ce choix assez particulier de l'électorat béninois qui ne tient pas rigueur à son ancien dictateur entre-temps reconverti à la démocratie. En 2006, contrairement à plusieurs de ses pairs africains, Kérékou se retire de la course à la présidentielle en respectant la limite d'âge et le nombre de mandats fixés par la Constitution. Regroupée derrière le slogan du « changement », la coalition politique et civile – qui allait devenir les Forces cauris pour un Bénin émergent – porte l'ancien directeur de la Banque ouest-africaine de développement, Thomas Yayi Boni, à la présidence du pays. En 2011, après avoir axé sa campagne sur la « refondation des valeurs » afin de minimiser les manquements de son gouvernement dans la gestion d'un scandale financier qui ruina plusieurs milliers de familles béninoises (l'affaire ICC), Yayi Boni est réélu dès le premier tour, malgré les contestations des partis d'opposition réunis dans la coalition de l'Union fait la Nation (UN).





UN CHAMP SOCIOPOLITIQUE EN GESTATION

Sans tomber dans le triomphalisme, car des irrégularités et des fraudes mineures eurent lieu, tous les scrutins présidentiels et législatifs organisés par les Béninois depuis 1991 ont été considérés comme des réussites par les observateurs indépendants. Ces der-



niers ont régulièrement souligné la complexité de l'échiquier sociopolitique béninois dont la stabilité repose paradoxalement sur des alliances plus régionales qu'ethniques, ainsi que sur des coalitions de partis révélatrices des affinités et des rivalités personnelles mouvantes à l'intérieur même des fiefs régionaux. Ce phénomène de transhumance politique peut ainsi défaire des majorités parlementaires en dehors du cadre électoral. Par ailleurs, au Bénin, aucun groupe ethnique n'est démographiquement prédominant et le jeu politique a conduit à une atomisation du facteur ethnique derrière des disparités économiques et sociales entre le Nord et le Sud. L'armée est traversée par des clivages similaires, tant et si bien que le régime s'inscrit dans une culture politique qui exclut précisément toute violation constitutionnelle ou présence excessive du pouvoir.

Outre l'armée et les partenaires économiques, le pouvoir compose avec une vaste société civile, qui va des

chefferies traditionnelles et religieuses jusqu'aux associations de jeunes étudiants. Les mois qui précédèrent la Conférence nationale virent des fonctionnaires, des travailleurs et syndicalistes dissidents, des étudiants, des intellectuels, des commerçants, des opérateurs économiques et de simples citoyens manifester et mener des grèves ponctuées d'affrontements avec les forces de l'ordre. La pression sociale et les ferveurs populaires de cette opposi-

tion informelle ont eu raison de l'ancien régime militaire sans effusion de sang.

FORMATION À LA CITOYENNETÉ

Au-delà de la mise en place de nouvelles institutions qui permettent l'alternance démocratique, la mobilisation critique des forces vives a pris la forme d'une socialisation citoyenne. Celle-ci a été possible grâce à la liberté et à l'indépendance d'une presse pléthorique mais de qualité assez inégale. En dépit d'infrastructures faibles qui privent le Bénin entier d'un accès à Internet parfois plusieurs jours, le pays compte une demi-douzaine de chaînes de télévision publiques et privées, une soixantaine de quotidiens de presse écrite, et autant de radios, premier outil d'information.

Dans ces médias, la socialisation citoyenne forge l'opinion en posant les nombreux défis à relever pour ce pays de neuf millions d'habitants : réduire la pauvreté et la dépendance par un

développement durable et endogène, réformer les secteurs portuaire et agricole (coton), défendre les langues et les identités culturelles, améliorer le système éducatif et sanitaire, tendre vers l'autosuffisance alimentaire, garantir les droits des femmes, ou encore résoudre l'insalubrité et les enjeux du changement climatique visible dans l'inquiétante progression de la mer sur les terres du littoral et du désert dans le nord du Bénin. Avec la promulgation, en octobre 2011, de la loi anticorruption réclamée depuis 2006 par des ONG, ou l'adoption en février 2012 du plan d'action conjoint Bénin-Congo sur la lutte contre la traite des enfants, le gouvernement tente de répondre à certains griefs qui lui sont faits.

Néanmoins, la contrariété permanente des Béninois est aussi la conséquence, d'une part, d'une opposition politique stérile qui n'arrive pas à traduire en programme politique la résolution des enjeux de société et, d'autre part, d'une crise de confiance des citoyens devant la banalisation des rapports clientélistes qui affaiblissent l'État de droit. Depuis la sacralisation de la Conférence nationale, et en attente de la modification de la loi fondamentale de 1990, il apparaît ainsi que le consensus de la classe politique et de la société civile autour du discours lénifiant de la bonne gouvernance a permis aux Béninois d'acquiescer une maturité politique et de faire l'économie d'une nouvelle révolution. Aussi, le défi qui se pose dès aujourd'hui, en prévision de la prochaine échéance présidentielle de 2016, est peut-être moins de recycler des thèmes (changement, refondation) en vue d'une nouvelle alternance qui se voudrait radicale que de les intégrer dans une « alternative ». Celle-ci viserait à identifier et à évaluer précisément la logique qui soutient le système économique et politique, tant sur le plan national qu'international, par rapport auquel la mentalité de résistance des Béninois – principale force à la fois de conservatisme et de transformation sociale – devrait se renouveler. ●

Le quartier Zongo,
à Cotonou. Photo :
Amzat Boukari-Yabara

PROCHAIN NUMÉRO

Le numéro de juin de la revue *Relations* sera disponible en kiosques et en librairies le 25 mai. Pensez à le réserver. Il comprendra notamment un dossier sur :

les enjeux de l'eau au Québec

Source de vie et symbole de création, l'eau est l'objet de nombreuses convoitises dans un contexte où la marchandisation de la nature s'accélère. Une réflexion sur notre modèle de développement s'impose, de même qu'une analyse de notre politique nationale de l'eau. Quels sont les enjeux actuels entourant le fleuve Saint-Laurent? Quel rapport particulier les Québécois entretiennent-ils avec l'eau et l'univers maritime? Quels sont les combats menés par les citoyens pour protéger leurs bassins versants et lutter contre la privatisation des services publics de l'eau?

- une controverse sur l'immigration;
- une analyse sur la Tunisie;
- un regard sur l'euthanasie du Dr Serge Daneault;
- la chronique littéraire de Suzanne Jacob, illustrée par Marie Surprenant;
- le Carnet de Wajdi Mouawad;
- les œuvres de notre artiste invité, Yvan Lafontaine.



Yvan Lafontaine, *Méandre*, 2009, infographie et burin, 62 x 80 cm

Recevez notre infolettre par courriel, peu avant chaque parution. Inscrivez-vous à notre liste d'envoi sur la page d'accueil de notre site Internet : <www.revuerelations.qc.ca>.

Notre prochain numéro :
Verbum Domini
du pape Benoît XVI

***La spiritualité
en dialogue
avec la culture
contemporaine***

Cahiers
de spiritualité
ignatienne

3 numéros par an

(418) 653-6353
cahiersi@centremanrese.org
www.centremanrese.org

Du scandale

Il y a des mots qui ouvrent des chemins d'humanité. « Scandale » est de ceux-là.

ANDRÉ SURPRENANT'

Le mot « scandale » n'est pas bénin : il pointe l'extrémité hurlante sur l'échelle des atrocités objectives. Il est une création du grec biblique, mais faut-il être croyant pour hériter du puissant circuit de notions déployé dans l'Ancien et le Nouveau Testament autour du substantif *skandalon* et des formes du verbe *skandalizein*? Ceux-ci font partie, à mes yeux, du patrimoine conceptuel de l'humanité.

Au sens propre, *scandaliser* est le mécanisme qui déclenche une trappe ou la roche qui dépasse du sol et risque de faire trébucher. C'est le sens figuré, bien sûr, qui importe. La métaphore du piège ou de la pierre d'achoppement s'applique aux cataclysmes qui ravagent la vocation d'être chez un individu, une communauté. Elle porte un impératif : considérant ce qu'est le parcours d'une vie humaine de la naissance à la mort, compte tenu de sa part d'éternité, ne sois pas ce qui la leurre et en détourne l'attention. Par ailleurs, comme le sens de l'être s'amplifie à mesure que grandit la conscience de ce qui jette l'existence dans l'impasse, *se scandaliser* est également un acte de connaissance.

Ces deux aspects du terme – scandaliser et se scandaliser – sont patents dans le Nouveau Testament sous la forme de l'horreur de livrer l'enfance au trauma (Matthieu 18,6) et de l'adhésion paradoxale au scandale de la croix (1 Lettre aux Corinthiens, 1, 18-31). Hors du christianisme, la capacité de se scandaliser et l'audace de scandaliser *à rebours*, à l'encontre des indignations bien-pensantes, constituent les organes-clés de l'exercice moderne de la lucidité. Se scandaliser et oser scandaliser, c'est notamment la méthode nécessaire pour ne pas gaspiller la vie en ne lui prêtant pas attention.

L'essentiel réside moins dans la force de frappe des mots que dans celle des faits. La démonstration la plus compacte que j'en connaisse est un chapitre célèbre des *Frères Karamazov* de Dostoïevski qui s'intitule « Révolte ». Avant de lui lire son récit de la *Légende du Grand Inquisiteur*, Ivan attaque la foi de son frère Aliocha à coup d'actualités collectées dans les journaux : raffinements de cruauté de la répression turque lors de la grande révolte bulgare de 1876, bêtise crasse du maintien de la flagellation dans le droit

pénal russe et, à l'Ouest, la pure hystérie de la peine capitale sucrée *ad nauseam* de rituels du salut de l'âme repentante. Le point culminant est atteint avec deux histoires impliquant la mort d'enfants en bas âge : une fillette de cinq ans tourmentée par des parents qui prétendent l'éduquer et un serf de huit ans déchiqueté par les chiens lors d'une battue lancée par son maître, héros de guerre à la retraite, pour le punir d'avoir jeté une pierre à une bête. L'enjeu est une réévaluation des fondements de la foi : la mort d'un enfant est un scandale, dit Ivan, que pas même le rachat du monde ne saurait justifier.

Le scandale est bien entendu un référent majeur de notre époque. Une sorte de science cumulative des réalités scandaleuses a fini par se loger au cœur des enjeux critiques de la sagesse de notre temps. Chacun pourrait en faire sa liste pour soi.

Je voudrais ici porter mon attention sur un scandale dont trop peu de gens ont conscience : la criminalisation croissante de la pauvreté, signe d'une rupture du contrat social par l'élite en faveur de la « réingénierie » de l'ordre social autour des besoins des richissimes. Le processus démontre hors de tout doute le rôle de la loi dans les injustices sociales et l'insigne nécessité d'un jugement éthique du droit. Car sur les pauvres s'abattent de nouvelles règles du jeu qui les jettent dans l'illégalité. On se rappelle les boubou-macoutes des années 1980, sous le gouvernement libéral de Robert Bourassa : l'entraide entre assistés sociaux était redéfinie comme une fraude. De nos jours, c'est sous prétexte de santé ou de sécurité publiques que les biens, la nourriture et les comportements des pauvres sont piégés. Un jeune qui mendie cumule un arriéré d'amendes incommensurable. Plus récemment, certaines villes américaines ont commencé à criminaliser le simple fait de donner de l'argent à quelqu'un qui vous en demande.

Faut-il préciser que dans ce processus, le discours médiatique ajoute le mensonge au mensonge en faisant disparaître la parole du pauvre en direct? Il n'y a plus d'injustice sociale, il n'y a même plus de pauvres, il n'y a tout au plus, dirait-on, que des riches généreux ou qui ne le sont pas assez. Le directeur d'un organisme de bienfaisance bien connu m'a arraché récemment un cri d'horreur en affirmant à la radio que son organisme n'était pas fait pour les bénéficiaires, mais pour le plaisir d'agir des bénévoles! ●

L'auteur, médiéviste, a entre autres collaboré à des projets relatifs aux prisons iraniennes, à la prévention du génocide et aux *boat-people*

1. André Surprenant est décédé le 20 février 2012, quelques jours après nous avoir remis ce texte. Nous le publions à titre posthume.

Un regard incisif sur le monde

Entrevue avec Serge Halimi

Français né à Tunis, le journaliste et directeur du *Monde diplomatique*, Serge Halimi, est bien connu pour sa critique des médias, de la gauche et du néolibéralisme à travers ses articles et essais fouillés et sans concession : *Le grand bond en arrière* (Fayard, 2006), *Les nouveaux chiens de garde* (Raison d'agir, 2005), *Quand la gauche essayait* (Arléa, 2000), entre autres. *Relations* l'a rencontré.

RÉVOLTES ARABES

Relations : Le régime de Ben Ali en Tunisie était l'exemple parfait du bon élève appliquant le modèle de croissance des institutions financières internationales. Que nous enseignent sa chute et, plus largement, les révoltes arabes ?

Serge Halimi : On connaît depuis longtemps la différence entre les indicateurs du développement économique et les indicateurs du développement humain. Par exemple, quand vous êtes coincé dans un embouteillage sur l'autoroute, le PNB augmente parce que vous consommez de l'essence et utilisez votre voiture, mais on ne peut pas dire que le bonheur de la personne qui est prisonnière du trafic

s'accroît. Je pense qu'un peu de la même manière, les indicateurs du développement économique en Tunisie, par exemple, pouvaient être satisfaisants en termes quantitatifs, sans que cela dise quoi que ce soit de l'insatisfaction et du mécontentement de la population quant au sort qui lui était fait en matière d'éducation,

d'emploi, de justice sociale. Ces révoltes ont traduit le caractère biaisé de ces indicateurs macroéconomiques. Dans un régime répressif de parti unique où le président était réélu très régulièrement avec 90 ou 99 % des voix et où il n'y avait pas de vie politique, le peuple n'a eu pour s'exprimer qu'un seul moyen traditionnel : la colère, la révolte. Mais ce qu'on dit de la Tunisie, tout en conservant un juste sens des proportions, est un peu ce qu'on observe de plus en plus dans les pays européens. Certes, des partis se font concurrence, de droite et de gauche, mais de fait il y a une forme de parti unique dès lors qu'ils mènent peu ou prou la même politique.

Rel. : Il nous semble que les médias schématisent l'analyse en se concentrant trop sur les revendications pour les libertés ou encore sur la question « islamisme versus laïcité » dans ces pays. Pourquoi ?

S. H. : Je crois que cela tient, d'une part, à la logique d'audience et, d'autre part, aux moyens accordés à la presse. Pour que les gens s'intéressent aux problèmes d'un pays étranger – et on a mesuré depuis longtemps que ces questions n'intéressaient pas tellement le lecteur moyen –, il faut qu'on les replace dans le cadre de problématiques familières. Dès lors qu'il s'agit d'un pays musulman ou d'un pays où il y a des forces religieuses relativement importantes, la problématique « intégrisme contre laïcité » prévaut. C'est un moyen facile de résumer une situation locale qui comporte bien d'autres éléments, mais qu'on n'a ni le temps, ni l'espace de développer. La politique internationale exige des moyens importants : il faut résider un certain temps dans le pays et interroger les acteurs locaux pour apprendre, par exemple, que tout ne se résume pas au combat entre l'intégrisme et la laïcité, le prisme de lecture qu'a favorisé Ben Ali pour faire accepter un État policier au nom de la lutte contre l'islamisme. Les acteurs locaux nous montreraient aussi qu'il y a bien des points communs entre le parti islamiste Ennahda et des partis laïcs qui défendent un modèle de développement capitaliste et libéral.

Rel. : De fait, c'est très peu connu que les islamistes n'ont pas nécessairement un contre-modèle économique alternatif à offrir.

S. H. : La politique économique des islamistes est pour l'essentiel une politique libérale qui accorde une très grande place aux mécanismes du marché corrigés par la charité. Ils souhaitent uniquement que le libéralisme soit un libéralisme honnête, sans corruption, ce que réclament aussi les libéraux les plus fervents.

Un des paradoxes de ce qu'on a appelé la « révolution tunisienne » – quand même née d'un profond mécontentement social produit par un modèle économique néolibéral – est qu'elle n'a pas provoqué une remise en question de ce modèle. La plupart des forces politiques s'accommodent d'un libéralisme nettoyé de ses verrues mafieuses. Ainsi, il est tout de même étrange de voir qu'à l'issue des premières élections libres d'octobre dernier, des forces politiques qui ne contestent pas le modèle économique dominant semblent l'avoir emporté, alors même que le mouvement de protestation était né d'une révolte contre ce modèle. Le nouveau pouvoir ambitionne d'arrêter le vol qui était une pratique courante du régime de Ben Ali, d'en revenir à ce qu'ils appellent « l'État stratège » et de réorienter les inves-

Un des paradoxes de ce qu'on a appelé la « révolution tunisienne » – quand même née d'un profond mécontentement social produit par un modèle économique néolibéral – est qu'elle n'a pas provoqué une remise en question de ce modèle.



tissements publics des zones côtières et touristiques vers les régions de l'intérieur qui ont été sacrifiées par le «benalisme». Ce qui distingue les islamistes des autres, c'est que les premiers souhaitent que les investisseurs étrangers soient surtout des musulmans, Saoudiens ou Émiratis, alors que les seconds ne voient aucune objection à ce que les investisseurs demeurent des compagnies européennes. Mais pour les travailleurs tunisiens, que le patron, que l'exploiteur soit européen ou qatari ne présente pas une différence majeure.

Ce qui rend la chose un peu délicate en Tunisie, c'est que l'assemblée qui a été élue en octobre dernier est constituante. Comme elle doit rédiger une Constitution, c'est-à-dire avant tout se soucier de l'équilibre des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, il était assez peu vraisemblable que ce serait dans ce cadre-là que les Tunisiens décideraient du modèle économique du pays. Dans une Constitution, une des questions les plus importantes est celle du régime politique, des lois qui s'imposent à l'État. Est-ce que les lois civiles ont plus ou autant de poids que les lois religieuses? Le fait est que même Bourguiba, qui a essayé de lutter contre l'emprise religieuse en Tunisie, avait concédé une place à l'islam dans la Constitution du pays. Il est difficile de revenir en arrière sur ce point sans provoquer la colère de cette partie de la population qui a le sentiment qu'on n'accorde pas assez d'importance à sa foi. C'est peut-être mon regard de Français, laïque, progressiste et rationaliste, mais il me semble que la religion n'a pas sa place dans une Constitution, surtout dans un pays où les religions sont

nombreuses et où le droit de n'en pratiquer aucune est reconnu.

L'ORDRE MONDIAL

Rel. : Avec la crise qui ébranle les pays du G7 et l'émergence sur la scène internationale des pays du BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), une contestation de l'ordre mondial dominant est-elle en vue selon vous?

S. H. : Je suis loin d'en être certain. Il y a bien la contestation du fait que cet ordre mondial était dominé par les puissances occidentales. Peut-être qu'il y a le désir pour certains États de modifier cette hégémonie, mais sans fondamentalement en transformer les paramètres. La Chine, l'Inde ou le Brésil ne proposent pas un modèle de développement différent de celui qu'on connaît dans l'Occident capitaliste. Sur ce plan, la situation est très différente de celle qu'on connaissait au lendemain de la Conférence de Bandung, en 1955, où l'éveil des peuples du Sud était porteur d'un autre type de société. Là, il s'agit en quelque sorte d'accepter les paramètres de l'ordre libéral. Lorsqu'il s'agit de commerce ou de monnaie, la politique chinoise n'est pas plus progressiste que la politique américaine. Lors du premier sommet du G20, il y a trois ans, on a eu vraiment l'impression que l'addition d'une dizaine de pays importants au cénacle des puissants n'avait rien transformé aux politiques conduites par le directoire de la planète.

Rel. : Comment expliquer que les médias occidentaux parlent facilement d'un impérialisme chinois alors qu'ils

Indignés de Barcelone,
27 mai 2011, après
l'attaque de la police.
Photo: Julien Lagarde

n'emploient jamais une telle formule pour parler de l'expansion de nos propres États?

S. H. : Le terme d'impérialisme américain est tout à fait adéquat. Et il n'est pas certain que le terme d'impérialisme chinois ne le soit pas. Je n'exclus pas que le terme d'impérialisme chinois puisse un jour prochain être appliqué à la politique économique et financière de la Chine. Mais lorsqu'on parle d'impérialisme, la différence entre la Chine et les États-Unis, c'est que les É.-U. sont militairement présents sur l'ensemble du globe. La Chine, pas en dehors de sa zone d'influence géographique en Asie. D'ici 10 ou 20 ans, le nombre de bases américaines pourrait être considérablement réduit, compte tenu des difficultés économiques et financières des États-Unis. Et peut-être que la stratégie militaire de la Chine va changer, qu'à mesure que les investissements chinois en Afrique ou en Amérique latine se multiplient, elle souhaitera que ses placements soient garantis par un maillage militaire qui n'existe pas encore. Mais à l'heure actuelle, les É.-U. ont envie d'être une puissance impériale; la Chine, pas du tout.

LES INDIGNÉS

Rel. : Ces temps troubles ont fait naître le mouvement international des Indignés. Quel est votre regard sur eux?

S. H. : À mes yeux, le terme suggérait en lui-même la limite du mouvement. L'indignation constitue un sentiment légitime, mais ce qui est encore mieux, c'est d'avancer une analyse sociale et une solution de rechange. Une analyse de la situation qui se résumerait à une simple colère contre les 1 % du dessus me semblerait assez pauvre. Il y a beaucoup plus que 1 % de la population qui a bénéficié du système actuel, une partie relativement significative des classes moyennes supérieures, plus proche de 15 % que de 1 %. Ensuite, il faut savoir comment on sort de cette organisation économique du monde, quelles sont les mesures à prendre. Le risque de cette catégorie des «99 %», c'est que si vous devez concevoir une proposition politique qui leur

est destinée, vous n'irez pas au-delà d'un vague moralisme pieux du type «soyons plus gentils, aimons-nous les uns les autres, soyons plus justes et solidaires». Or, cette crise a des responsables, elle a des bénéficiaires et il faut savoir quel groupe social en a tiré parti, quel autre en a pâti. Ce que ne fait pas le discours un peu unanimiste qui évoque systématiquement les 99 % en butte à un petit nombre d'individus qu'on pourrait volontiers stigmatiser. L'organisation du système capitaliste ne se fait pas autour d'un petit nombre d'individus; elle repose sur des structures sociales plus larges. Et l'analyse de ces structures me paraît encore déficiente chez certains Indignés. Le désir d'unir à la fois les paysans, les ouvriers, les classes moyennes, les petits patrons, les professions libérales et les artistes est quelque chose de très sympathique, mais on sait que cette alliance n'interviendra jamais ou ne durera pas longtemps. Les groupes sociaux expriment des intérêts divergents et dès qu'une situation de crise se radicalisera, ils se repositionneront de part et d'autre de l'échiquier politique. Ils n'agiront en commun qu'en vue d'objectifs très généraux, qui ne peuvent pas conduire à une véritable transformation politique.

Rel. : De ce fait, comme on l'a vu dans l'histoire, le danger que la crise favorise des dérives populistes ou des courants fascistes demeure.

S. H. : Nous ne sommes pas prémunis contre ce type d'éventualité. On voit d'ailleurs presque partout en Europe que les courants d'extrême droite se renforcent et profitent de la crise. La situation d'ensemble peut être caractérisée par l'affaiblissement des forces modérées qui se reclassent ailleurs. Le centre résiste mal en général aux périodes d'accélération historique. Dans une situation de radicalisation, la question est de savoir si un radicalisme de gauche va l'emporter, ou si ce sera plutôt un radicalisme de droite. ●

ENTREVUE RÉALISÉE PAR MOULOU D'IDIR
ET CATHERINE CARON

***La démocratie est le pire des régimes,
à l'exception de tous les autres.***

(Winston Churchill)

... mais assurément le pire quand on la pervertit.



Alliance des professeures
et professeurs de Montréal

Le futur urbain de Québec : vers une agglomération désarticulée ou une ville conviviale?

L'étalement urbain de la capitale nationale est l'un des plus marqués en Amérique du Nord. Le manque de cohésion territoriale et sociale qui en résulte, ainsi que l'usage intensif de l'automobile, sont tributaires d'une vision réduisant la ville à une simple structure de production économique. Quelles sont les caractéristiques de la transformation urbaine de Québec, les visions politiques sous-jacentes et les luttes pour promouvoir une ville conviviale au service des citoyens?

Nous en discuterons avec :

- Marc Boutin**, géographe, journaliste et ancien animateur du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste;
- Véronique Laflamme**, porte-parole pour la région de Québec du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU);
- Réjean Lemoyne**, historien, chroniqueur urbain et conseiller municipal du quartier Saint-Roch de 1989 à 1997.

Le jeudi 26 avril, de 19 h à 21 h 30
ENAP, salle 4114
555, boul. Charest Est,
Québec

Contribution suggérée : 5 \$

Les Autochtones en milieu urbain : réalité, enjeux et défis

La présence des Autochtones dans les villes du Québec est un fait encore méconnu. Quels sont les problèmes particuliers auxquels ils sont confrontés? Comment sont-ils perçus par la population? Quels sont les services auxquels ils ont accès? Quels sont les projets mis sur pied dans le but d'améliorer leurs conditions de vie?

Nous en discuterons avec :

- Adrienne Campbell**, directrice de Projets autochtones du Québec;
- Odile Joannette**, co-présidente du comité directeur du Réseau pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone de Montréal;
- Carole Lévesque**, anthropologue, Centre Urbanisation Culture Société de l'Institut national de recherche scientifique.

Le lundi 30 avril, de 19 h à 21 h 30
Maison Bellarmin
25, rue Jarry Ouest, Montréal
(métro Jarry ou De Castelnau)

Contribution suggérée : 5 \$

Renseignements : Agusti Nicolau, 514-387-2541, poste 241 / <anicolau@cjf.qc.ca>
<www.cjf.qc.ca/soirees_relations>



Publicités religieuses : pourquoi pas?

L'Église doit utiliser les moyens de son temps pour rejoindre les gens.

**LUCIE MARTINEAU
ET SABRINA DI MATTEO**

Les auteures sont respectivement directrice des communications et adjointe au directeur/Service de formation à l'Église catholique de Montréal

L'Église catholique de Montréal fait de la publicité depuis des lustres. Traditionnellement, l'institution achète des espaces dans les quotidiens pour inviter la population à des célébrations liturgiques et des activités spéciales ou pour souligner des événements importants.

Avec l'arrivée du cardinal Jean-Claude Turcotte, en 1990, le style de ces publicités a évolué rapidement. M^{gr} Turcotte est un communicateur efficace et audacieux, connu pour ses propos directs et sa capacité de toucher tous les types de public. Il a choisi de s'allier à une jeune agence, BOS, et de faire de la publicité dans les églises, bien sûr, mais surtout à l'extérieur de celles-ci, à travers les médias traditionnellement utilisés pour annoncer des produits. BOS produit ainsi des campagnes qui attirent l'attention et qui suscitent la réflexion, parfois avec humour, en créant un lien de proximité avec le public.

QUELQUES EXEMPLES

Des publicités disant «Prions pour la paix» ont fait écho aux appels à la non-violence au début de la guerre en Irak, avec l'image percutante d'une arme à feu dont la gâchette est retenue par une croix. D'autres ont permis de revisiter le vocabulaire liturgique avec

les mots employés depuis longtemps comme jurons au Québec: hostie, tabernacle, ciboire. Lors du débat sur la déconfessionnalisation du système scolaire, des annonces affichaient cette question: «Vos enfants savent-ils pourquoi ils ont congé à Pâques?» Puis, le panneau gigantesque affichant «Faites votre prière» à proximité de l'entrée du Pont Champlain, à Montréal, durant la semaine sainte 2011 et alors que des doutes surgissaient au sujet de la sûreté de nos infrastructures, a fait beaucoup parler de lui, tout comme la récente annonce «Prions», en vue des séries éliminatoires de hockey.

Théoriquement, l'Église de Montréal n'a pas les moyens de faire ce type de publicité. Mais l'agence BOS fait don de ses concepts et développe des créneaux auxquels les médias s'associent volontiers. Les succès sont nombreux, qu'il s'agisse de promouvoir la collecte annuelle ou de rappeler la présence active de l'Église dans la Cité.

On peut aimer ou ne pas aimer ce type de publicité. Certains diront que l'Église de Montréal est opportuniste. C'est vrai! Pourquoi pas? Les communications réussies sont souvent une série d'opportunités saisies ou planifiées. La publicité est un déclencheur, une passerelle vers les gens.

ÊTRE DE SON TEMPS

L'Église peut-elle user de moyens publicitaires pour contribuer à la «nouvelle évangélisation»? Non seulement elle le peut, mais elle le doit, si elle veut réellement être une Église missionnaire. Car l'Église n'existe pas pour

elle-même. Elle existe pour le monde, pour autrui, comme ferment du Règne de Dieu. Elle cherche à vivre et à faire connaître, malgré l'imperfection de sa réalité humaine, les fondements de ce Règne que sont la justice, la paix, la solidarité, le pardon, l'équité. La constitution pastorale *Gaudium et Spes* du concile Vatican II le reflète avec ces paroles fortes: «Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ [...]»

Par sa raison d'être, l'Église est à la fois dans le monde et hors du monde. Elle s'inscrit dans la réalité des sociétés, mais témoigne aussi de ce monde «autre» qu'elle habite: le monde de la transcendance, intimement relié au nôtre par l'incarnation de Dieu en Jésus Christ.

Ainsi, la publicité constitue une manière pour l'Église de signifier sa présence dans une société donnée et de rappeler aux citoyennes et citoyens, croyants ou non croyants, qu'elle est solidaire de leurs préoccupations. Sans prétendre expliquer l'Église et sa mission, la publicité est simplement un premier pas vers les personnes, une interpellation, voire une amorce de relation.

La nouvelle agora est celle des communications sociales, des médias sociaux, de l'interaction. Si saint Paul pouvait se rendre sur la place publique pour discuter avec le peuple et proclamer la présence du Christ, l'Église de maintenant doit utiliser les moyens de son temps pour descendre de ses parvis... et risquer la rencontre avec le monde. ●



Les publicités de l'Église catholique de Montréal font régulièrement parler d'elles depuis quelques années. Est-il souhaitable

et légitime que l'Église intervienne dans l'espace public par ce moyen? Nos auteurs invités en débattent.

La publicité n'offre jamais qu'un miroir déformant aux quêtes d'authenticité et de sens.

RAYMOND LEMIEUX

Selon ses promoteurs, la publicité vise à informer, à rendre public. Son objectif est noble: il s'agit d'éclairer les consciences pour que les choix des consommateurs restent justes. En ce sens, la publicité peut être vue comme un ingrédient de la démocratie. Il faut préférer un groupe religieux qui se présente publiquement, quitte à paraître un peu «vendre» son image, à un groupe terré dans le secret. Cependant, une intime parenté lie la publicité à la propagande. Comme celle-ci, elle procède par simplifications et grossissements. Elle n'évoque jamais que la superficie des questions et en répète indéfiniment les thèmes. Assiégeant les consciences et effaçant les intentions réelles de ses commettants, elle peut facilement devenir un pur instrument de séduction.

TRAVERS ET MANIPULATIONS

La séduction n'est pas un mal en soi. Elle devient exécration quand elle vise à manger l'autre plutôt qu'à le faire manger, comme disait Rabelais à propos du pouvoir. Et c'est bien ce qui se passe quand la publicité use et abuse des motivations humaines les plus courantes – la faim, la soif, le sexe, la sécurité – à des fins mercantiles. Sous couvert de «faire connaître» un produit, elle

devient carrément «déséducative», proposant des bonheurs à la pièce en laissant croire que l'échelle des félicités humaines peut monter jusqu'au ciel. Elle éveille alors le désir, mais l'oriente vers des objets qui l'arrêtent en prétendant le satisfaire. Dans les sociétés contemporaines, elle est un mode privilégié de contrôle social, qui n'a pas besoin d'interdire mais seulement d'inciter et d'orienter la consommation. Elle devient alors carrément manipulatrice.

La publicité religieuse n'échappe pas à cette perversion quand elle utilise le ciel à des fins de réussite humaine. Ce n'est pas que ses objectifs soient en eux-mêmes mauvais: un groupe religieux a le droit, voire le devoir, de faire connaître ses réalisations. Et il a le droit également, pourquoi pas, de devenir économiquement florissant. Mais confondre objectifs financiers (ou reconnaissance sociale, recrutement de membres) et quête de salut est facteur d'aliénation. Le geste est celui du vendeur qui prétend répondre aux besoins intimes de son client alors qu'il cherche avant tout son propre profit.

On peut le reprocher à la publicité du Diocèse de Montréal, qui invite à prier pour que le Canadien de Montréal participe aux séries éliminatoires de hockey. Certains célébreront son humour. D'autres se réjouiront du rappel de la pertinence de la prière dans les affaires humaines. Il n'en reste pas moins que l'injonction «Prions» y est ordonnée à un objet futile, un divertissement par lequel les humains, disait

Pascal, cherchent à éviter la «confrontation avec leur condition faible et mortelle» (ou, si on préfère Benoît XVI, à «sortir de leurs engagements et responsabilités»). Certains souriront devant cette stratégie «géniale» – ils en ont vu d'autres... La prière y est néanmoins ravalée au rang de la magie – autres sourires: ils le savaient déjà!

MIROIR AUX ALOUETTES

Autrefois, à l'instar des Églises, la plupart des organisations humaines prétendaient servir Dieu. Aussi l'inculpaient-elles de tout ce qui leur arrivait. Dieu – ou du moins ses représentations traditionnelles – aujourd'hui s'absentant, le sens demeure la plupart du temps indéfini. Églises en tête, les religions n'échappent pas à la logique marchande et procédurale qui occupe le terrain, obsédée de résultats concrets mais oublieuse de ses finalités. Sacrifier au discours publicitaire, c'est risquer encore de s'y enfoncer. Opération de séduction relevant d'une régulation sociale aux finalités douteuses, sinon occultes, la publicité religieuse n'offre jamais qu'un miroir déformant aux quêtes d'authenticité et de sens. Et quand, dans l'obsession de compter des buts, on y oublie les maîtres du jeu, on tombe dans le royaume de la servitude. Quels vautours se cachent derrière ce miroir aux alouettes?

N'est-ce pas l'humain qui, en dernière analyse, risque d'y être mangé? ●

L'auteur est professeur retraité de la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval

PLAN NORD, PLANS SUD

Du 26 au 28 avril 2012, à l'UQAM, aura lieu la troisième édition du colloque Plan Nord, Plans Sud, intitulé « Crimes environnementaux, justice et droits humains dans les Amériques ». L'événement, organisé par plusieurs organismes dont l'Entraide missionnaire et le Comité pour les droits humains en Amérique latine, explorera la question de la justice environnementale, les lois existantes dans les pays latino-américains et les violations des droits des communautés qui subissent les conséquences des activités minières. Il sera aussi question de la criminalisation de la résistance et de la position des Autochtones face aux mégaprojets miniers. Des conférenciers en provenance du Québec, de la Colombie, de l'Équateur, du Mexique, de l'Argentine et du Panama tenteront de dégager des pistes d'action solidaires.

JOUR DE LA TERRE

L'auteur et metteur en scène Dominic Champagne, nommé Artiste pour la paix 2011 pour son action contre les gaz de schiste, appelle à une grande manifestation dans la métropole le 22 avril prochain, Jour de la Terre. Cette mobilisation populaire, qui se veut notre « printemps québécois », vise à exprimer haut et fort au gouvernement le ras-le-bol de la population devant l'exploitation éhontée des ressources naturelles par des compagnies privées, souvent étrangères. Plan Nord, projets miniers, gaziers et pétroliers : le pillage et le bradage de ce qui nous appartient doivent être dénoncés massivement dans la rue. Le lieu du rassemblement sera connu peu avant l'événement. Consulter : <22avril.org>.

DÉPENSES MILITAIRES

Une récente étude de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) montre que depuis la fin des années 1990, les dépenses militaires fédérales connaissent une hausse continue, que ce soit en raison de la participation du Canada à la guerre en Afghanistan, de la volonté d'affirmer la souveraineté canadienne en Arctique, de faire valoir l'importance militaire du pays sur la scène internationale ou pour moderniser les équipements de l'armée. Cette augmentation s'effectue maintenant dans un contexte de politiques d'austérité, où le gouvernement fédéral dit manquer d'argent pour la protection de l'environnement ou les transferts aux provinces. « La décision du gouvernement canadien de diminuer les transferts fédéraux en santé semble d'autant plus illégitime », conclut l'IRIS. Consulter : <iris-recherche.qc.ca>.

PLACEMENTS SALES

Une étude de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC), *Se sortir la tête du sable*, révèle les placements faits par la Caisse de dépôt et placement du Québec dans les sables bitumineux de l'Ouest canadien – cela en violation de la politique québécoise de lutte contre les changements climatiques et de la stratégie gouvernementale de « décarbonisation » de l'économie. En vertu d'une politique « d'optimisation des rendements » initiée par Henri-Paul Rousseau et poursuivie par Michael Sabia, la Caisse investit 5,4 milliards de dollars de l'épargne des Québécois dans des entreprises canadiennes qui développent des énergies fossiles. Consulter : <irec.net>.

20 ANS D'ÉCOSOCIÉTÉ

La maison d'édition Écosociété célèbre vingt ans d'édition libre et critique en 2012. Membre de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants, ses champs d'intérêts sont nombreux : écologie, altermondialisme, démocratie participative, engagement citoyen, rapports Nord/Sud, agriculture, santé, économie, etc. Dans un monde du livre marqué par une concentration outrancière et par l'uniformisation des contenus, Écosociété fait de la « biblio-diversité » une priorité en publiant des essais critiques porteurs de débats publics et de transformations sociales. Félicitations à nos complices pour leurs vingt ans d'engagement pour la justice sociale!

BAISSES D'IMPÔT DES ENTREPRISES

Peu connue au Québec, l'association Canadiens pour une fiscalité équitable promeut l'importance d'une telle fiscalité pour la justice sociale et le financement des services publics et des différents programmes sociaux. Elle milite en faveur de la taxation des transactions financières et propose, entre autres, une pétition – à l'adresse <taxfairness.ca> – contre les importantes baisses d'impôt consenties aux entreprises par le gouvernement fédéral. L'argument voulant que cela soit crucial pour que ces grandes compagnies créent de l'emploi est démolé dans une étude récente du Congrès du travail du Canada, qui prouve que ces baisses d'impôt deviennent plutôt des hausses de dividendes versés aux actionnaires.

DVD

**SUR LA ROUTE
POUR LE LOGEMENT SOCIAL**

RÉALISATION : SANTIAGO BERTOLINO
ET HUGO SAMSON
FUNAMBULES MÉDIAS
2011, 42 MIN.



L'automne dernier, une caravane du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), composée de plus de 80 locataires et mal-logés, a parcouru 3000 km dans plus d'une vingtaine de villes partout à travers le Québec pendant plus d'une semaine. Le documentaire *Sur la route pour le logement social* relate ce périple inédit de deux convois (Est et Ouest) et présente des témoignages sur



le manque de logements sociaux dans les différentes régions du Québec, de même que les raisons qui ont poussé les militants à s'engager dans un tel voyage.

Premier arrêt de la caravane de l'Ouest: la Soupière de l'Amitié, une soupe populaire de Gatineau, la région où le prix des loyers est le plus élevé au Québec. La pénurie de logements, en particulier pour les familles à faible revenu, donne bien du travail à l'organisme Logem'en occupe, qui défend les droits des mal-logés.

L'équipe du FRAPRU se dirige ensuite vers Val-d'Or, en Abitibi, où l'on rencontre un jeune militant du Regroupement populaire de l'Abitibi-Témiscamingue qui fait état d'une véritable crise sociale marquée par un taux négatif d'occupation des logements et par une hausse de l'itinérance dans la région. Le Centre d'amitié autochtone souligne quant à lui que malgré le boom minier, la prospérité du Nord du Québec ne profite pas à tous,

et qu'elle accentue même les inégalités socio-économiques. Cette crise met en lumière les discriminations et les préjugés dont sont victimes les Autochtones lorsqu'ils recherchent un logement décent.

À Malartic, où la minière Osisko exploite littéralement des locataires vivant sur de précieux minerais pour ensuite les reloger dans les logements de la compagnie, des femmes racontent que la minière a récemment tenté de les acheter... avec des dindes de Noël. Des méthodes dignes du règne duplessiste, version 2012.

Du côté de la caravane de l'Est, après La Malbaie et Tadoussac, c'est Sept-Îles qui reçoit la visite du FRAPRU. On y fait la rencontre de Nadia, une jeune maman de quatre enfants enceinte de son cinquième et récemment séparée, qui doit vivre dans un sous-sol avec sa famille. Découragée, elle déplore le manque de logements sociaux dans la région. Sur la rive sud du Saint-Laurent, à Matane, il y a également une pénurie de logements pour les familles, en plus d'une augmentation, depuis 2005, de 25 % du prix des loyers (13 % dans l'ensemble du Québec), tandis que le revenu n'a pas augmenté. D'ailleurs, on rappelle que s'il en coûte moins cher pour se loger en région, le revenu de la population y est aussi plus faible que dans les grandes villes.

De retour près de la métropole, à Saint-Jérôme, la caravane de l'Ouest rencontre une locataire qui nous met en garde contre les préjugés envers ceux et celles qui habitent des habitations à loyer modique (HLM). Elle rappelle que n'importe qui peut se retrouver en situation de pauvreté. « Ne

levez jamais le nez sur les gens des HLM», prévient-elle, car ce pourrait être vous.

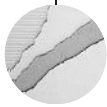
Les politiciens sont-ils sensibles à ce qui pourrait être leur lot un jour? Chose certaine, quand le FRAPRU arrive à Thetford Mines, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Laurent Lessard, se cache. L'absence des ministres lors des visites des caravanes obligent les militants à faire preuve de créativité pour interpellier la population. Ils plantent symboliquement des tentes, installent des cartes postales sur des cordes à linge, se défoulent sur une *piñata* remplie de maisons de Monopoly, instaurent un tribunal populaire pour les sans-logis, organisent des soupes populaires, ou encore mettent en scène l'enterrement du projet mené par une quarantaine d'universitaires associés au *think tank* CIRANO, qui promeut les partenariats public-privé en logement social.

Enfin, c'est à Montréal qu'ont lieu les grandes retrouvailles des deux convois de la caravane, de même qu'une grande manifestation festive pour exiger des gouvernements provincial et fédéral 50 000 logements sociaux en cinq ans, à l'échelle du Québec.

Le film montre bien la réalité de la pauvreté en région, mais aussi le dynamisme de l'action sociale ancrée dans le territoire et dans les réalités vécues par des familles, dont les besoins essentiels sont maintenant urgents.

AMÉLIE DESCHENEAU-GUAY



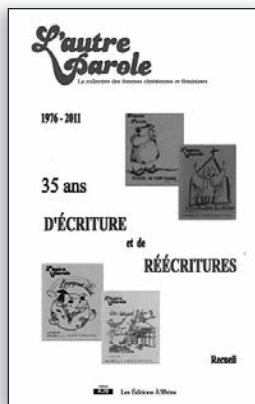


CHRÉTIENNES FÉMINISTES

La collective L'autre Parole
**L'AUTRE PAROLE. 35 ANS
 D'ÉCRITURE ET DE RÉÉCRITURES**
 Les Éditions À3Brins, 2011, 369 p.

« L'autre Parole est née... dans un coin de pays particulier du monde, dans une crèche québécoise... Les mères l'ont enveloppée de tendresse, de soin, de chaleur et lui ont permis de grandir au milieu des adversités du temps présent... Les armées de Pharaon et aussi les soldats d'Hérode ont voulu la tuer. Plusieurs sont venus se demandant si cette "parole" était vraiment "autre" ou si elle était la "même" de toujours, à peine déguisée en nouveauté. Les mères ne prenaient pas la peine de répondre, mais elles continuaient de "la" faire grandir et de l'appeler simplement "autre Parole"... autre Parole, autre Pouvoir, autre Écriture, autre Lecture, autre forme d'aimer » (p. 150). Ainsi s'exprimait la théologienne brésilienne Ivone Gebara lors du 25^e anniversaire de cette collective de femmes chrétiennes et féministes.

Née de l'initiative de théologiennes québécoises, dont l'instigatrice Monique Dumais, L'autre Parole fêtait l'automne dernier ses 35 ans d'existence. À cette occasion, un recueil de textes choisis a été publié reflétant la vie de la collective au fil des ans. On y retrouve, regroupés par thèmes et en provenance de diverses régions, des textes parus dans la revue depuis sa création, en 1976. On peut y lire, entre autres, des réflexions de fond sur l'ordination des femmes, leur place et leur rôle dans la société et dans l'Église, ainsi que sur les enjeux de justice sociale, de paix, de libération et ceux liés à l'avortement et à la prostitution. Y figurent aussi des commentaires et des réponses à des lettres de Jean-Paul II ou à certains évêques québécois, de même que de la correspondance appuyant des femmes d'ici et d'ailleurs qui se sont illustrées dans la défense des



droits des femmes dans la société et dans l'Église. La solidarité et la sororité promues par la collective dans ses diverses interventions traversent l'ensemble du document.

Ce qui fait l'originalité de cette publication, ce sont surtout les réécritures de textes bibliques (credo, Notre Père, Magnificat, psaumes, épîtres, etc.) dans une perspective féministe. Produits à l'occasion de colloques annuels ou de célébrations, ces textes, parfois déroutants, toujours percutants, sont souvent poétiques et empreints de chaleur humaine. Ils obligent à un renversement de perspective radical quant aux idées reçues sur Dieu-e, le Christ, l'Évangile et l'Église, sur ces idées savamment entretenues par « deux mille ans de travail, de discipline, de privilèges et d'exclusions [qui reposent] sur les épaules d'une élite qui s'est constituée en porte-parole de tout le peuple de Dieu » (p. 341). Ces réécritures nous font réaliser – si tant est qu'il faille le démontrer – jusqu'à quel point les pratiques et les discours de l'Église catholique relèvent du patriarcat, voire de la misogynie. Certes, les règles de la langue française font parfois obstacle à une prise en compte équitable des genres masculin et féminin dans le discours. Mais l'enjeu excède les formulations: il en va de l'égalité des hommes et des femmes, créés à l'image de Dieu-e. La collective L'autre Parole, par sa créativité, son audace et la pertinence de ses analyses, contribue à faire advenir une société et une Église autres, égalitaires, justes et compatissantes. Ce

livre, dérangeant et stimulant, est révélateur de l'espérance tenace des femmes dans la foi. Il est disponible à la librairie Paulines de Montréal, à la librairie du Centre de Pastorale à Rimouski ou en écrivant à <carmina@cooptel.qc.ca>.

CHRISTINE CADRIN-PELLETIER

L'UNIVERSITÉ NÉOLIBÉRALE

Éric Martin et Maxime Ouellet
**UNIVERSITÉ INC. DES MYTHES
 SUR LA HAUSSE DES FRAIS
 DE SCOLARITÉ ET L'ÉCONOMIE
 DU SAVOIR**

Montréal, Lux, 2011, 156 p.

Dans ce sympathique petit livre clair et engagé contre la marchandisation de l'éducation, Éric Martin et Maxime Ouellet font la démonstration de l'infamie du discours néolibéral défendu par les pouvoirs économiques et politiques en place à propos de l'université et de son financement. Cet ouvrage permet de comprendre pourquoi le gouvernement du Québec cherche à augmenter les frais de scolarité, malgré les effets nuisibles d'une telle décision sur le plan social parmi lesquels mentionnons l'atteinte à l'universalité de l'accès aux études, l'orientation des étudiants dans des carrières payantes au détriment de l'utilité sociale, l'augmentation des inégalités et de l'endettement, le décrochage universitaire. Quels sont les intérêts qui se cachent derrière les arguments économiques et la rhétorique officielle justifiant cette hausse? Les auteurs dénoncent brillamment la corruption et l'instrumentalisation des universités par l'entreprise privée. S'appuyant sur des données empiriques, ils déboulonnent un par un les mythes et les mensonges économiques de la propagande néolibérale défendue par nos gouvernements affairistes.

Parmi les croyances fustigées qui servent à justifier l'augmentation de la participation monétaire des étudiants à leur formation académique, mentionnons cette idée très répandue selon laquelle l'éducation est un investissement dans le « capital humain ». En investissant dans leur éducation, ceux-ci amélioreraient les capacités de production monétaire de leurs cerveaux. Ce refrain du capital humain, entonné par Staline (« L'homme est le capital le plus précieux », affirmait-il en 1934), est repris par Raymond Bachand, l'actuel ministre des Finances, qui ne semble pas très bien saisir pourquoi « quelqu'un qui va faire des centaines de milliers de dollars de plus avec son diplôme universitaire que s'il était diplômé du secondaire n'accepte pas d'investir un peu pour son éducation ». L'étudiant universitaire doit apprendre à devenir une force potentielle de travail pour se vendre ensuite sur le marché du travail. Il finit par se prendre lui-même pour une entreprise visant l'augmentation de sa valeur, le rendement de



son « capital cervical » et à étendre par la suite cette logique au monde entier. S'attaquant aussi aux manipulations comptables intéressées qui cherchent à faire croire au sous-financement des universités, le livre montre qu'il s'agit plutôt d'un détournement des fonds vers la recherche, au détriment de l'enseignement, pour satisfaire les intérêts de l'entreprise.

Sous la bénédiction « scientifique » de *think tanks* comme l'Institut économique de Montréal, les finalités de l'université sont perverties par la logique marchande. Le discours économique qui argumente aujourd'hui pour la hausse des frais de scolarité défend une désolidarisation sociale, qui s'appuie sur une conception essentiellement mercantile de la valeur du savoir. Cet ouvrage permet certainement d'outiller le lecteur contre les arguments de ceux qui acceptent, reproduisent et justifient l'assujettissement présent de la vie et du savoir à l'argent.

LOUIS MARION

DÉTOURNEMENT DE LA DÉMOCRATIE

Dorval Brunelle
CHRONIQUE DES AMÉRIQUES. DU SOMMET DE QUÉBEC AU FORUM SOCIAL MONDIAL
 Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, 258 p.

À première vue, ce livre me paraissait austère et suscitait peu mon goût de le lire. Dès le premier chapitre, toutefois, je fus accrochée en réalisant qu'il traitait du sujet le plus crucial qui soit : la démocratie. En fait, il aurait pu s'intituler *Chronique du détournement de la démocratie et de la mobilisation des peuples*. C'est en effet sur ces deux aspects que porte principalement l'ouvrage.

Les deux premiers chapitres sont consacrés à l'analyse des accords de « libre-échange » – notamment l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA, avortée en 2005) –, à celle du Sommet des Amériques de Québec, en 2001, ainsi qu'à la contestation provoquée par le déni flagrant de démocratie.

Ces accords sont présentés par nos dirigeants et les médias dominants comme étant « de simples règles néces-

saires pour la gestion du commerce entre pays ». À première vue, cela paraît innocent. Un regard approfondi révèle cependant les dangers cachés sous des mots d'apparence neutre. L'auteur montre comment ces accords constituent, tant sur le plan du contenu que sur celui du processus, un virage à 180 degrés par rapport aux accords de libre-échange traditionnels, qui por-

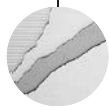


taient uniquement sur le commerce des biens. Il s'agit d'étendre la libéralisation à des domaines beaucoup plus litigieux, comme les services, la propriété intellectuelle, les marchés publics et l'investissement. En somme, privatiser davantage l'espace public.

Il aurait été fort utile pour les lecteurs, notamment pour les étudiants et ceux moins familiers avec ces enjeux, que des notions comme celles du « principe du traitement national » et de la « clause de la nation la plus favorisée » soient explicitées dans des encadrés.

L'auteur explique comment cette nouvelle génération d'accords sert de couverture pour mettre en place « un régime distinct fondé sur une collaboration forte et étroite entre gouvernements et milieux d'affaires » (p. 73). Négociées dans le secret, « les décisions importantes sont prises dans les salles de conférence où les milieux d'affaires occupent une place privi-





légée» (p. 73). Le tout, bien sûr, sans aucune imputabilité et à l'abri de tout contrôle public. Ainsi, «au nom de la liberté d'une minorité possédante et puissante, c'est la liberté de tous qui est bradée» (p. 74).

Par exemple, à la Conférence ministérielle sur la ZLÉA tenue à Denver, en 1995, un statut d'interlocuteur officiel est accordé à l'Americas Business Forum, tandis que les citoyens, eux, sont tenus à l'écart. Pire, les assemblées législatives elles-mêmes sont devenues quasi obsolètes, à un point tel que la Conférence des parlementaires des Amériques fut créée à la suite d'une initiative de l'Assemblée nationale du Québec, «justement dans le but d'assurer la participation des parlementaires et de favoriser la transparence du processus» (p. 65). Affront suprême: au Sommet de Québec, même nos élus n'avaient pas voix au chapitre!

Les trois derniers chapitres relatent quant à eux l'impressionnante mobilisation des citoyens alertés par le péril encouru par notre démocratie. En 2001, 10 000 personnes de tous horizons se réunissent lors du premier Forum social mondial, 51 000 au deuxième et 100 000 au troisième. C'est à cette formidable odyssée, qui commence à Porto Alegre et qui se poursuit de diverses façons dans plusieurs pays, qu'est convié le lecteur. Les médias dominants étant peu bavards sur ce sujet, ce dernier sera renversé d'apprendre l'ampleur de ces activités. On y fait le compte des succès et des lacunes de ces rencontres et on pose des questions sur les stratégies et les orientations futures.

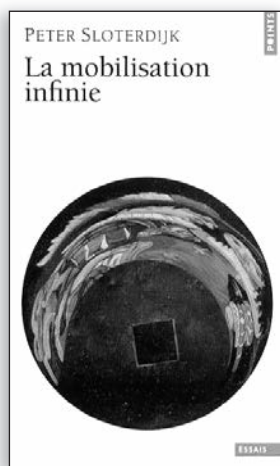
C'est une première dans l'histoire de l'humanité que tant de citoyens de partout dans le monde se rassemblent ainsi. Ce livre est de ceux qui contribuent à en faire l'historique pour éviter que tout cela se perde dans les méandres de l'oubli et, surtout, pour entretenir bien vivante la flamme de l'espoir.

FRANÇOISE BREAULT

UNE ONTOLOGIE DU MOUVEMENT

Peter Sloterdijk
LA MOBILISATION INFINIE
Paris, Seuil, Points, 2011

Peter Sloterdijk est l'un des philosophes les plus importants dans le monde actuellement. La sortie en format poche de son livre *La mobilisation infinie*, paru en Allemagne en 1989 et pour la première fois en français en



2000, est donc à souligner. De quoi parle-t-il? D'une idée simple et terriblement complexe: la mobilité ou le mouvement dans le monde, à ne pas confondre ici avec la mobilisation comme un engagement politique ou un regroupement d'individus cherchant à transformer le monde. «Nous ne savons pas ce qui nous arrive», écrit le philosophe, et il ajoute: «Ici semble à l'œuvre un automatisme éthico-cinétique qui non seulement nous "condamne à la liberté" mais également au mouvement constant vers la liberté» (p. 36).

Il faut bouger. Il faut pouvoir se déplacer et mettre en circulation nos idées. Il faut toujours être dans le mouvement, même lorsqu'il est parfois absurde de vouloir absolument l'être. Nous avons adopté le mouvement comme ligne de vie; il est maintenant partout et il est un peu le dieu de notre monde. Le philosophe invente devant nous de nouveaux concepts qu'il teste

dans le mouvement même de l'écriture. Ce livre est une ontologie du mouvement, ce qui n'en fait pas une lecture simple. Une ontologie du mouvement, c'est un peu le mouvement dans son être même.

Depuis *La mobilisation infinie*, l'auteur a écrit plus d'une dizaine d'ouvrages qui expliquent encore mieux sa démarche. Mais ce livre est essentiel, car nous sommes ici dans les premiers moments d'une pensée qui s'installe lentement dans notre univers philosophique. Les concepts sont neufs, les concepts sont denses, les concepts sont prioritaires.

Dans un récent entretien (*Le Point*, mars 2011), Sloterdijk s'interroge: «L'individu a-t-il assez la foi pour réaliser l'impossible?» Magnifique question philosophique qui mérite l'attention de chacun de nous. Une société peut-elle se proposer l'impossible pour son avenir? La question est importante parce qu'elle fixe une balise et, en même temps, offre un horizon à nos yeux fatigués. Mieux vaut fixer l'impossible que de toujours abandonner.

«C'est le roman du venir-au-monde, rédigé comme prototype de toutes les histoires qui parlent du départ, de l'odyssée, de la carrière héroïque et de la formation dans le labyrinthe du monde» (p. 158). Lire Sloterdijk, c'est accepter que des idées vont nous échapper. C'est une expérience philosophique pas toujours écrite avec le souci de se faire comprendre. Et pourtant, il y a là un élan, une recherche, un besoin de dire, de questionner notre monde.


Il est bon parfois de se laisser provoquer par un auteur. De le lire même quand on ne peut pas en accepter toutes les propositions. De lire en questionnant. Cet essai nous oblige à le faire.

MARC CHABOT


Social	SOC	1000	+123	Durable	DUR	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+123
Solidaire	SOL	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+123	Durable	DUR	1000	+123
Durable	DUR	1000	+123	Social	SOC	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+123
Équitable	ÉQU	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+123	Social	SOC	1000	+123
Social	SOC	1000	+123	Durable	DUR	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+123
Solidaire	SOL	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+123	Durable	DUR	1000	+123
Durable	DUR	1000	+123	Social	SOC	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+123
Équitable	ÉQU	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+123	Social	SOC	1000	+123
Social	SOC	1000	+123	Durable	DUR	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+123

Misons sur un développement économique...


Équitable	ÉQU	1000	+123	Durable	DUR	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+123	Social	SOC	1000	+123
Social	SOC	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+123	Durable	DUR	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+123
Solidaire	SOL	1000	+123	Social	SOC	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+123	Durable	DUR	1000	+123
Durable	DUR	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+123	Social	SOC	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+123
Équitable	ÉQU	1000	+123	Durable	DUR	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+123	Social	SOC	1000	+123
Social	SOC	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+123	Durable	DUR	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+123
Solidaire	SOL	1000	+123	Social	SOC	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+123	Durable	DUR	1000	+123
Durable	DUR	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+123	Social	SOC	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+123
Équitable	ÉQU	1000	+123	Durable	DUR	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+123	Social	SOC	1000	+123
Social	SOC	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+123	Durable	DUR	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+123
Solidaire	SOL	1000	+123	Social	SOC	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+123	Durable	DUR	1000	+123
Durable	DUR	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+123	Social	SOC	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+123
Équitable	ÉQU	1000	+123	Durable	DUR	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+123	Social	SOC	1000	+123
Social	SOC	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+123	Durable	DUR	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+123
Solidaire	SOL	1000	+123	Social	SOC	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+123	Durable	DUR	1000	+123
Durable	DUR	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+123	Social	SOC	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+123




SOLIDAIRE



DURABLE



ÉQUITABLE



CSN
www.csn.qc.ca

www.facebook.com/LacSN Suivez @Lacsn sur Twitter

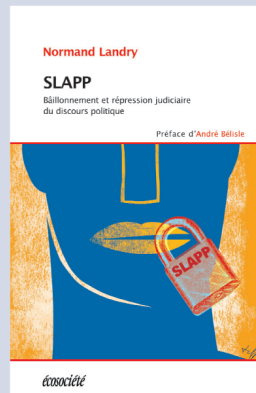
La rentrée 2012 d'Écosociété

Solide introduction critique au cinéma politique hollywoodien, cet essai à la fois simple et substantiel est un modèle de pédagogie citoyenne [...]. Il montre avec force qu'une activité souvent associée au pur divertissement – regarder un film à grand déploiement – reste un geste éminemment politique qui nécessite un esprit critique informé pour ne pas devenir abrutissant. — Louis Cornellier, Le Devoir

Tenter de comprendre l'incompréhensible : plus d'un millier de femmes ont été tuées depuis 1993 à Ciudad Juárez, ville de 1,3 million d'habitants.

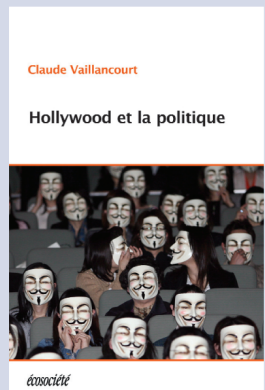


En librairie le 8 mars



Guide de survie anti-SLAPP, voici la première et unique référence en français à décortiquer un mécanisme de bâilonnement qui met en péril le débat public et la liberté d'expression, maillons essentiels d'une véritable démocratie.

En librairie le 13 mars



En librairie le 14 février



« Point de haine de l'économie là où on nous fait aimer l'argent (à tout prix). Point de haine de l'économie, mais une économie de la haine. [...] Haïr sans qu'il n'y paraisse. Ainsi s'investit-on dans l'asservissement à l'argent. »

2011

CIBL 101,5
anime votre
réflexion.

cibl1015.com

CIBL 101,5
Animer **Montréal**